

Vol 1, No. 9

L'APOTRE

Québec, 15 mai 1920

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 mai 1920

TEXTE

Page	
321—Sources empoisonnées.....	PAUL-HENRI.
322—Fais ce que tu veux, mais !.....	JACQUES HERBÉ (<i>La Maison</i>)
323—Le rossignol (poésie).....	LAMARTINE.
324—La carrière de Jeanne d'Arc.....	ARMAND CHOSSEGROS, S. J. (<i>Le Messager Can. du S. C.</i>)
328—A sainte Jeanne d'Arc (poésie).....	LOUIS MERCIER.
329—La cérémonie de la canonisation.....	
330—La maison de Jeanne d'Arc.....	RENÉ BAZIN.
332—La Voleuse et le " Remplaçant ".....	PIERRE L'ERMITE.
335—Le IIIe centenaire de naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys.....	
339—Nécessité de la religion.....	E. DUPLESSY, ptre (<i>Le Noël</i>)
343—La grande guerre et ses grandes figures : le général d'Urbal.....	R. P. ALEXIS, <i>capucin.</i>
346—Éphémérides canadiennes : avril 1920.....	
350—L'insomnie : ses remèdes.....	
353—Le Pape et l'action sociale.....	
354—L'abeille d'or.....	PIERRE L'ERMITE.
354—Aux jeunes gens (poésie).....	HENRI CHANTEVOINE.
355—Comment cuire les légumes.....	
356—Pour s'amuser.....	
357—Boîte aux lettres.....	PAULE D'AIRVAULT.
358—La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans.....	
359—Parents respectez l'âme de vos enfants.....	JACQUES (<i>Le Bon Grain</i>)
360—A dire : Prière de l'enfant à son réveil (poésie).....	LAMARTINE.

ILLUSTRATIONS

325—Ste Jeanne d'Arc.....	
331—Maison de Jeanne d'Arc à Domremy.....	
336—La vénérable Marguerite Bourgeoys.....	
338—La Maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.....	
339—Tombeau de la vénérable Mère Bourgeoys.....	
343—Le général d'Urbal.....	
347—M. Benjamin Sulte.....	
348—M. le chanoine J.-O. Brousseau.....	
349—Le couvent de St-Roch de Québec.....	
352—Le chantage de la basse-cour.....	

" L'Apôtre " est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. " L'Apôtre " répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. " L'Apôtre " veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. " L'Apôtre " publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à " l'Apôtre " est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC, 15 MAI 1920

No. 9

Sources empoisonnées

L'AUTRE jour dans une honnête famille de la campagne, revenait la jeune fille de la maison partie en service à Québec depuis six mois à peine. Son arrivée, d'abord une surprise à cause de l'étrangeté des allures, devint après quelques jours par l'exaltation des discours un scandale.

Depuis les bracelets qui brillaient sur ses bras presque nus, et les bagues à chacun de ses doigts, jusqu'aux fines chaussures à tige très haute, rejoignant la jupe trop courte et ridiculement étroite, tout annonçait en elle un changement qui n'avait rien de rassurant.

Elle portait un lorgnon à la bordure en corne brune, qui ne réussissait pas à masquer le cercle bleuâtre de ses paupières comme meurtries de lassitude. L'œil provocateur, les gestes presque garçonniers, elle agitait une canne entre son pouce et son index, si jaunes tous les deux qu'on y lisait facilement : fumeuse de cigarettes.

Les parents regardaient attristés. Ils n'osaient rien dire dans l'espérance que le temps et l'influence du milieu ramèneraient leur enfant à des attitudes plus normales.

Trois jours à peine après son arrivée, un matin, à table, elle dit : — " Je m'en vais aujourd'hui ".

Avant que les parents, surpris, aient eu le temps de placer un mot de protestation, elle ajouta : " On meurt dans votre trou. Je vous plains. Vous autres, vous ne faites qu'exister ; moi, je vis. Vous menez une vie sans élan, moi, j'ai jeté de côté toutes les entraves dont vous aviez embarrassé mon âme. Je sais maintenant que ce que vous m'avez montré comme des choses coupables, ce ne sont que les ivresses d'aimer et d'être aimée. Avoir un cœur ardent, un cœur épris, c'est vivre... vivre.

— " Mais, tu deviens folle, dirent ensemble le père et la mère. Où as-tu pris ça ?

— " Où ? pas ici certainement où l'on étouffe, où tout est comprimé. J'ai sorti en ville. J'ai été aux " vues ". Maintenant, j'ai appris qu'un héros c'est celui qui sait faire la conquête d'un cœur de femme, que la vie vraie et belle pour une fille, c'est de se laisser aller à la liberté d'aimer selon ses sympathies.

En ville, je sors avec qui me plaît, et pas de " remarques ".

Je lis ce que je veux.

Je vis ; pas de " badrages ".

* * *

Les pauvres parents étaient écrasés. Ils ne savaient que riposter. La mère pleurait. Et le père se levant imposa du geste : silence.

Elle partit.

Comment la retenir ?

Quels raisonnements opposer à un esprit si rapidement faussé, que les exigences de la chair lui paraissent d'honorables sentiments.

* * *

Quelques jours après avoir appris cette lamentable histoire, nous recevions la visite d'un jeune homme avec qui nous sommes depuis longtemps en relations.

Intelligent, observateur attentif et, par la nature de ses occupations, mêlé à toutes les classes, il en connaît long sur Québec où il a grandi. Sans être un débauché, il sait quelles maisons cachent des bouges.

Après lui avoir raconté ce drame de famille, nous ajoutons :

" Sont-elles nombreuses, les pauvres filles de la campagne et de la ville chez qui le cinéma bouleverse en si peu de temps les innocentes

habitudes, et qui finissent par prendre en horreur les enseignements reçus dans l'enfance, jusqu'à leur reprocher d'avoir immobilisé leur vie dans la terre-à-terre ?

“ Nombreuses ! nous dit-il. Mais il y en a beaucoup. Et ça augmente !

“ Dans la côte du Palais, dans la rue St-Vallier, un peu partout, il y a des maisons qui en regorgent. Il y a des filles. Mais aussi des femmes mariées... même des mères de famille.

* * *

Et voilà où nous en sommes. Quoi que l'on pense du fait et du nombre de celles qui vivent ainsi, il est établi que nous avons dans nos villes des centres de corruption, des écoles de perversion : ce sont nos cinémas.

Ils nous font des filles sans affection et sans honneur, des mères sans entrailles, des épouses qui peuvent tout trahir.

Ils nous préparent pour bientôt, si ce n'est déjà fait, des femmes qui, pour “ vivre leur vie ” comme elles disent, seront égoïstes jusqu'à la cruauté, viles jusqu'à l'abjection, impudentes jusqu'au délire.

Ils ouvrent à nos jeunes gens de toutes les classes les pentes rapides par lesquelles ils s'en vont à l'appauvrissement de leur sang, à l'abaissement certain de leur âme et de leur caractère, et qui en retour, de ces infâmes caresses, regardent tout ce qui n'est pas leur passion avec indifférence glacée, et n'ont plus en leur cœur aucune fibre que puissent faire vibrer de nobles et beaux sentiments.

* * *

Ainsi donc, nos cinémas sont des sources empoisonnées, d'où jaillissent à jets continus les flots de pourriture qui par les portes ouvertes à deux battants se répandent dans nos demeures, dans nos rues, et vont déferler sur les campagnes.

Et le flot grossissant de cette corruption est le châtement même de l'indifférence avec laquelle nous regardons s'enrichir les exploiters des plus dépravantes faiblesses, de l'attention distraite, ennuyée que nous donnons à ceux qui dénoncent le cinéma corrupteur. Les trouble-fêtes !

Prenons garde. C'est une loi, que rarement l'action vengeresse de Dieu s'accomplisse par des événements extraordinaires. La logique de nos fautes y suffit. Peu à peu le châtement vient et frappe.

Qui donc saura pousser le cri de détresse capable de soulever les consciences catholiques et décider tous les pères de familles honnêtes, soucieux de leurs enfants, à se donner la main dans un effort généreux pour l'épuration de nos cinémas ?

Si seulement ceux qui se respectent voulaient faire le vide autour de cette corruption !

PAUL-HENRI

Fais ce que tu veux, mais!..

— Georges, ne marche pas sur les pelouses !

— Georges, ne touche pas à ces fleurs !

— Georges, ne cours pas si vite dans les chemins ! — Georges, ne joue pas dans la terre !

— Georges, ne grimpe pas à cet arbre !

Vingt fois, durant l'après-midi qu'elle passait l'été dernier dans le jardin d'une maison amie, vingt fois la mère de Georges contint ainsi l'ardeur et la pétulance de son fils... “ Et Georges par-ci ”, et “ Georges par-là ”, et “ je te répète que... ”, et “ je t'ai déjà dit vingt fois... ”, et “ ne fais pas ceci ”, et “ je te défends de faire cela ”...

Le pauvre, malgré ces multiples défenses, inventa mille manières de s'amuser ; mais toujours la voix maternelle, vive ou implorante, courroucée ou tendre, vint désespérément briser la spontanéité de son ardeur et entraver le libre exercice d'une activité qu'un besoin naturel et bienfaisant presse, à cet âge, de s'épancher en cris, en courses, en bonds désordonnés.

Si bien que, de guerre lasse, Georges s'en vint implorer :

— Mais alors, mère, que puis-je faire ?

Et la mère, ignorante, proféra cette parole de lassitude et d'impatience :

— Fais ce que tu veux, mais laisse-moi tranquille !

Est-il besoin de dire que Georges, reprenant ses jeux, ne parvint pas, malgré son évidente bonne volonté, à laisser sa mère tranquille, et que les défenses se remirent à pleuvoir dès que son ingéniosité eut découvert quelque jeu nouveau, toujours bruyant ou dangereux ou inconvenant et défendu.

* * *

Fais ce que tu veux, mais laisse-moi tranquille ! Oh ! l'odieuse parole dans la bouche des parents !

Vous laisser tranquilles, ô parents imprudents, c'est, dans votre esprit, ne point troubler votre quiète indolence.

Mais songez-vous que c'est aussi s'éloigner de vous, n'avoir point recours à vos conseils, à votre aide, se détacher de vous, vous oublier et vous faire oublier votre devoir positif d'éducateurs !

Fais ce que tu veux... Mais puisque tout ce que l'enfant veut vous exaspère, que peut-il vouloir encore ?

Ah ! je comprends pourquoi votre action s'exerce si souvent — l'avez-vous remarqué ? — dans le sens prohibitif ; je comprends votre abstention impérative presque complète.

Si vous défendez beaucoup et si vous commandez peu, c'est qu'il vous est bien plus aisé de savoir ce que vous ne voulez pas que de déterminer ce que vous voulez. Au fond, c'est le principe du moindre effort que vous appliquez inconsciemment, et il y a dans votre attitude de la paresse et de l'incompétence.

Vous dites : *Fais ce que tu veux...* pour ne pas prendre la peine de vouloir vous-mêmes quelque chose qui convienne à l'enfant, et parce que vous-mêmes ne savez pas ce qu'il devrait vouloir pour vous plaire.

Et dès qu'il agit, vous intervenez par vos défenses irréflechies.

Plus d'une fois, j'ai entendu des pères se plaindre du désœuvrement de leurs enfants :

— Allons, mon ami, travaille, ne reste pas ainsi à ne rien faire !

— Mais, papa, j'ai étudié mes leçons, j'ai terminé mes devoirs...

— Alors, fais ce que tu voudras, mais occupe-toi !

L'ordre formel est ainsi fort aisé à donner et constitue dans sa généralité vague, non une injonction positive, mais une défense : " Tu ne peux pas continuer à faire ce que tu fais. "

Fais ce que tu veux !... C'est que, précisément, l'enfant ne veut rien et ne sait que vouloir ! Sans doute, il... voudrait bien vouloir... Mais quoi ?

N'ayant aucun but déterminé à assigner à son activité, il va d'une chose à l'autre et fait des

riens en attendant que la lassitude et l'ennui, qui naissent d'une activité s'exerçant sans but, le mènent tout droit à ne rien faire.

Et c'est alors l'habitude qui s'implante des rêvasseries creuses, des imaginations folles et des projets mauvais.

Parents, vous ne savez que défendre, entraver et punir ; et vos enfants demandent à être dirigés bien plus qu'à être contenus.

Exciter leur activité, la soutenir, l'encourager, la diriger, voilà votre mission, mission féconde si vous savez les ressources et les faiblesses de vos enfants, et si vous distinguez nettement le but à atteindre. " Fournir des aliments continuels à l'activité des enfants sans employer des stimulants trop énergiques, dit Mme Necker de Saussure, est peut-être l'abrégé de l'éducation. "

* * *

Tandis que je songeais à cette conduite dangereusement imprévoyante des parents, Georges, lassé des défenses maternelles, était allé s'asseoir à l'ombre et, immobile, ne troublant personne, rêvait...

— Mais ne reste donc pas ainsi inactif, objurgua sa mère, tu as l'air d'un petit vieux !...

JACQUES HERBÉ

" La Maison "

LE ROSSIGNOL

Quand ta voix céleste prélude
Aux silences des belles nuits,
Barde ailé de ma solitude,
Tu ne sais pas que je te suis !

Tu ne sais pas que mon oreille,
Suspendue à ta douce voix,
De l'harmonieuse merveille
S'enivre longtemps sous les bois !

Tu ne sais pas que mon haleine
Sur mes lèvres n'ose passer.
Que mon pied muet foule à peine
La feuille qu'il craint de froisser !

Et qu'enfin un autre poète
Dont la lyre a moins de secrets,
Dans son âme envie et répète
Ton hymne nocturne aux forêts !

LAMARTINE

La carrière de Jeanne d'Arc

DE quoi est capable une jeune fille humble, pieuse, fidèle aux inspirations célestes, Jeanne d'Arc nous le montre avec éclat.

Une sainte ne gravit les autels qu'avec la couronne de l'héroïsme. La vie de Jeanne n'a été qu'un calvaire montant et rude couronné par un bûcher.

Hélas ! elle ne dura guère. Courte fut sa carrière. Née le 6 janvier 1412, elle était consumée sur un bucher, le 30 mai 1431. Elle vécut juste dix-neuf ans et quelques mois ; mais devant Dieu elle avait vécu une longue carrière. Dix-neuf ans lui ont suffi pour faire fleurir en son âme toutes les vertus de l'Évangile, une pureté sans tache, une pureté héroïque au milieu des camps et des batailles, une pureté qui comme le rayon qui assainit la boue, chasse les ribaudes de l'armée et y impose la piété, la messe, la pratique des sacrements, le respect du nom de Dieu, la communion, le patriotisme, le mépris du danger.

Les cœurs purs ont des illuminations soudaines. Cette jeune fille inspire aux Français, découragés par de longs revers, une foi inébranlable en la cause de la patrie, elle confond toutes les résistances, elle soutient les courages, elle pousse à l'action, elle fait exécuter des plans dont la stratégie dépasse toutes les lumières des hommes d'armes. Prisonnière et livrée pour être jugée à des Phariséens qui déshonorent l'Église, elle déjoue leurs sophismes, elle s'en remet à Dieu, à Jésus-Christ, à la véritable Église, au pape de Rome, et si comme Jésus à Gethsémani, elle pleure et tremble un instant, elle monte sur son calvaire consolée par ses voix et comme une colombe immaculée s'élève au paradis.

LA VOIX DE DIEU

Elle avait treize ans, quand, un jour qu'elle avait jeûné, vers l'heure de midi dans le jardin de son père elle entendit une voix accompagnée d'une grande lumière. La voix disait : "Jeanne, sois bonne et pieuse, va souvent à l'église." Jeanne connut bientôt que cette voix venait de

l'archange Saint Michel. De 1425 à 1428 il se montra souvent à elle, lui parla des malheurs de la France et lui annonça qu'elle devait aller au secours du roi. Elle tremblait, mais ses voix lui disaient que Dieu lui serait en aide. Sentant qu'elle était désormais à Dieu, elle voua au Seigneur sa virginité. Pour ne pas faire de peine à ses parents, elle ne leur dévoila pas sa mission, mais elle eut un entretien perpétuel avec deux grandes saintes, Catherine et Marguerite, que saint Michel lui donna pour conseillères.

Ses voix devenaient de plus en plus pressantes. Au commencement de 1429, elle n'y tient plus. Les saintes lui ordonnent d'aller délivrer Orléans. Pour ne point trahir le secret de son départ, elle va chez des parents à Burey-en-Vaux. De là, elle se rend à la place forte de Vaucouleurs et demande qu'on la conduise au roi. Elle est d'abord raillée et plaisantée, puis devant son assurance on consent à ce qu'elle demande. Un de ses cousins lui achète un cheval. On l'arme comme un chevalier. On lui coupe les cheveux court. Elle revêt une cuirasse, un pourpoint, des chausses. La bienséance demandait qu'elle s'habillât ainsi.

Le 23 février 1429, elle partait pour Chinon. Elle y arriva sans encombre après onze jours de chevauchée. Après deux ou trois jours d'attente elle fut introduite devant le roi. Charles VII s'était vêtu plus simplement que ses seigneurs, mais Jeanne éclairée surnaturellement marcha droit au Dauphin : "Dieu vous donne vie, gentil sire, lui dit-elle ! — Mais je ne suis pas le roi, repartit ce dernier. — En nom Dieu, reprit Jeanne, vous êtes le roi et non un autre." Charles lui demanda son nom. Elle répondit : "Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle." Elle ajouta qu'elle ferait lever le siège d'Orléans et le mènerait sacrer à Reims. Puis, en secret, Jeanne entretint le roi de choses que lui seul et Dieu connaissaient. Elle lui révéla la prière qu'il avait fait à Dieu le premier novembre 1428. De cette prière Charles n'avait parlé à personne.

Emmenée à Poitiers, elle comparut devant les docteurs qui examinèrent avec soin si sa mission venait de Dieu. La profondeur de ses réponses étonna les théologiens. Voici deux de ses réponses : Guillaume Aymerie, dominicain, lui dit : "Vous dites que c'est le plaisir de Dieu que les Anglais s'en aillent en leur pays, mais dans ce cas, les moyens humains ne serviront de rien. — En nom Dieu, répondit-elle, les gens d'arme



SAINTE JEANNE D'ARC

batailleront et Dieu donnera la victoire." Un docteur limosin lui demanda quelle langue parlaient ses voix : " Un meilleur français que le vôtre ", répliqua Jeanne.

On constata au procès de réhabilitation qu'elle avait alors fait quatre prophéties : que les Anglais seraient chassés de France, que le siège d'Orléans serait levé, que Paris serait reconquis, que le duc d'Orléans reviendrait d'Angleterre.

PHASE GUERRIÈRE

Sa mission ayant été approuvée, Jeanne reçut une maison militaire et une armure blanche. Deux gentilshommes lui servirent de pa-

ges et ses deux plus jeunes frères, Pierre et Jean, l'accompagnèrent.

Pour épée elle voulut celle que d'après ses indications, on trouva dans l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois. D'après le conseil de ses saintes elle se fit confectionner un étandard en linon blanc, brodé de soie et semé de lis. Sur la face, en lettres d'or se lisaient les noms de Jésus et de Marie ; au milieu on voyait Dieu assis sur les nuées, un globe dans la main.

Elle choisit de plus deux aumôniers, frère Pasquerel, des Ermites de saint Augustin, et frère Nicolas, de l'ordre de Cîteaux.

Elle disait que " c'est le péché qui fait perdre les batailles " ; aussi réunissait-elle souvent les soldats, autour d'une bannière représentant Jésus crucifié, les engageait à purifier leur vie et à se confesser. Elle faisait célébrer la messe en plein air à laquelle elle communiait dévotement.

Le 29 mai 1429, elle se jette dans Orléans, attaque les bastilles anglaises de Saint-Loup, des Augustins et des Tournelles et fait lever le siège d'Orléans. C'était le 8 mai.

Sans laisser de répit aux Anglais, elle reprend Jargeau, Beaugency, bat les Anglais à Patay, puis mène triomphalement le roi à Reims où il est sacré, le 17 juillet. A côté du roi, on voyait Jeanne d'Arc son étandard à la main. Jeanne avait tenu ses promesses de délivrer Orléans et de faire sacrer le vrai roi de France. Il lui restait de chasser les Anglais de France. Hélas ! elle ne devait point voir de ses yeux ce grand résultat. A partir de Reims elle devait monter un rude calvaire, mais ses voix l'exhortèrent à ne point avoir souci de son martyre et qu'elle s'en viendrait à la gloire du paradis.

Le roi ne tarde pas à la délaissier, à prêter l'oreille aux conseils de ses favoris. Jeanne veut poursuivre la campagne si bien commencée, elle entre à Compiègne et à Saint-Denis, mais elle échoue à Paris et elle est blessée d'un coup d'arbalète. On ne l'a point secondée, on l'oblige à se replier. L'armée est en partie licenciée. Jeanne continue à guerroyer, à prendre des places, mais à Melun, le 15 avril 1430, les saintes de Jeanne lui annoncent, qu'avant la Saint-Jean, elle serait prisonnière. Elle s'était jetée dans Compiègne pour défendre cette place. Elle était sortie de la ville et se battait contre les Bourguignons, quand les Français ses compagnons regagnèrent en hâte Compiègne ; elle est cernée

par les ennemis. Son étandard tombe à terre, elle est entre les mains des Bourguignons, alliés des Anglais, avec son frère Pierre, c'était le 24 mai.

Les Anglais apprirent la nouvelle de cette captivité avec une joie délirante, tandis qu'en France ce fut un deuil cruel. A Tours une procession générale eut lieu. On y porta les reliques de saint Martin au chant du *Miserere*. On voudrait voir ici les mesures qu'auraient dû prendre le roi et ses conseillers pour la racheter. Hélas ! elle fut délaissée et le chancelier du royaume, Regnault de Chartres, archevêque de Reims, déclara "que Jeanne avait eu à Compiègne le sort qu'elle méritait".

Jeanne fut envoyée en captivité d'abord au château de Beaulieu en Vermandois, d'où elle essaya mais en vain de s'évader. Elle fut ensuite enfermée dans une tour massive à Beaulieu, d'où elle essaya encore de sortir, en se précipitant au bas du donjon. Elle y resta sans mouvement. Enfermée de nouveau, elle était sur pied au bout de trois ou quatre jours. Sainte Catherine la consola et lui dit de se confesser.

Mais les Anglais voulaient l'avoir en leurs mains, la faire juger par un tribunal ecclésiastique, la faire déclarer sorcière, hérétique, la brûler vive, afin de prouver à tous, que le roi de France avait été conseillé par une visionnaire, une folle et une débauchée.

Le duc de Bedford trouva un instrument docile pour son œuvre d'iniquité et de vengeance en Pierre Cauchon, l'indigne évêque de Beauvais, et dans l'Université de Paris alors toute dévouée au parti anglais.

Jeanne, l'innocente victime, est rachetée à prix d'or aux Bourguignons, dix mille livres tournois, livrée aux Anglais, enfermée à Rouen dans une cage de fer construite exprès. Durant deux mois elle y resta attachée par les pieds, par les mains et par le cou.

Enfin Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, Judas acheté par les Anglais, commence un inique procès, que Ph. Dunand qualifie ainsi : "Faux procès ecclésiastique, ouvert uniquement par ordre du roi d'Angleterre, mené par un juge de son choix sans pouvoirs et sans compétence ; procès dans lequel les règles les plus essentielles du droit sont violées, des pièces gênantes sont détruites, des textes faux mis à leur place ; procès enfin dont on laisse tout ignorer au Saint-Siège,

de crainte qu'il n'évoque la cause à son tribunal.

Conduite par l'Esprit-Saint, Jeanne savait que Jésus-Christ est avec son Église non avec les Pharisiens qui prétendent la représenter. Judas était prêtre, Luther religieux, Jansénius évêque d'Ypres. Ces hommes étaient d'Église mais n'étaient pas l'Église. Jeanne en appela au pape et aussitôt, d'après les règles du droit, cessait la juridiction de Cauchon, s'il en avait eu une. La véritable Église fit ouvrir un nouveau procès quelques années après la mort de Jeanne et déclara qu'elle était innocente des crimes dont on l'accusait et que son procès était nul.

Cauchon et ses juges essayèrent de prouver que Jeanne était une fille perdue de mœurs, désobéissante à ses parents, fausse prophétesse, que ces voix venaient du diable.

Cette jeune fille, traitée en excommuniée, à qui on refusait la sainte communion et la messe, à qui on ne donna pas de défenseurs, aidée de ses voix confondit tous ses vils accusateurs.

Elle répéta sans cesse qu'elle était envoyée de Dieu. On lui dit : "Etes-vous en état de grâce ?" Elle répond : "Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, veuille Dieu m'y garder."

Un jour devant, Warwick, Stafford et Luxembourg, ses ennemis acharnés, elle ose dire : "Je sais bien que les Anglais me feront mourir, croyant gagner le royaume de France, mais quand ils seraient cent mille *goddons* de plus qu'ils ne sont, ils n'auront pas le royaume." Stafford furieux allait la poignarder, si on ne lui avait arrêté le bras.

Un jour elle dit à ses juges : "Faites-moi couper le cou, si vous le voulez, je ne dirai que ce qui me plaît et non tout ce que je sais. Brûlez-moi, en face du feu, je répéterai ce que je vous ai dit."

Pour la déshonorer on l'amène sur la place publique. On veut qu'elle reconnaisse qu'elle s'est trompée, on la presse de se soumettre à l'Église. On entend par l'Église, Cauchon et ses assesseurs. La sainte fille s'en remet à Jésus-Christ et à la véritable Église et par conséquent ne reconnut jamais l'autorité de ses faux juges. Ainsi donc, sa prétendue adjuration fut une farce sinistre.

"Cauchon après qu'elle eut signé une première formule, la presse de signer une seconde feuille qui semble n'être qu'un double de la première, mais qui est toute différente : c'est la formule terrible où la captive se reconnaît cou-

pable de tous les crimes et où elle promet, sans condition, de ne plus croire à ses voix et de ne plus porter d'habits virils. Jeanne qui ne sait pas lire ne soupçonne pas l'imposture et se laisse conduire la main. Seulement, chose curieuse, au lieu d'une croix, elle traça un rond, comme pour se moquer de ses juges. C'était un infâme quet-apens. Cauchon feint de lui pardonner en considération de son repentir. Jeanne est ramenée en prison, elle demande une femme pour gardienne et comme on maintient les soudards, elle refuse de quitter ses habits militaires.

“ Cauchon vient la visiter et s'indigne de la trouver avec ces habits. Il lui demande si ses voix lui ont parlé depuis le 24, jour de la prétendue abjuration. Elle répond affirmativement. La pauvre colombe est prise au piège. Cauchon lui reproche d'avoir manqué à sa parole, à ce qu'elle avait promis et signé sur la seconde cédule, alors qu'elle en ignorait le contenu et il la déclare relapse. Il convoque ses 42 assesseurs. Ceux-ci, malgré leurs lâchetés précédentes, ont un sursaut d'honnêteté. Deux seulement condamnent Jeanne, les autres 40 refusent. Mais Cauchon soutenu par les Anglais la condamne comme hérétique relapse, à être brûlée vive, le lendemain matin, sur la place du Vieux-Marché.

Le 30 mai 1431, on lui annonce qu'elle va être brûlée. “ Hélas ! s'écria-t-elle, me traite-t-on si horriblement que mon corps qui est pur et ne fut jamais corrompu, soit réduit en cendres ! Oh ! j'en appelle devant Dieu, le grand juge, des torts et des injustices qu'on me fait. ”

Cauchon ose paraître devant elle. “ Évêque lui dit Jeanne, je meurs par vous. . . j'appelle de vous devant Dieu. ”

Elle se confessa par deux fois ; on lui apporta la sainte Hostie. Elle communia avec ferveur et une grande abondance de larmes, il y avait si longtemps quelle désirait communier. Elle monte sur une charrette, elle est conduite sur la place du Vieux-Marché et on la lie à un poteau sur le bucher. On lui met sur la tête une mitre portant ces mots : Hérétique, relapse, apostate, idolâtre. On venait pourtant de lui donner l'Eucharistie.

Avant de monter sur le bûcher, elle s'était jetée à genoux et avait dit : “ Trinité sainte, ayez pitié de moi, ô Marie, priez pour moi, saint Gabriel, sainte Catherine, sainte Marguerite, soyez à mon aide ! Non, je ne suis pas

hérétique, je ne suis pas schismatique, je suis bonne chrétienne. Vous, prêtres, dites chacun une messe pour le repos de mon âme. ”

Ses supplications étaient si touchantes, que le misérable Cauchon lui-même pleura, ainsi qu'un cardinal anglais, le cardinal de Winchester.

Jeanne demande une croix, un Anglais en fait une avec deux morceaux de bois. Mais Jeanne veut avoir l'image de Jésus crucifié. Un dominicain va lui chercher une croix dans l'église voisine. Elle demande qu'on la lui tienne élevée devant les yeux jusqu'à sa mort.

Quand la flamme l'atteignit sur son bûcher, elle cria : “ De l'eau bénite, de l'eau bénite ! ” Parmi les crépitements de la flamme on l'entendit invoquer à plusieurs reprises le nom de Jésus. Puis elle s'écrie : “ Saint Michel, saint Michel, non, mes voix ne m'ont pas trompée, ma mission était de Dieu ! ” Un peu après elle dit encore : “ Jésus, Jésus, Jésus ! ” Enfin un dernier cri, poussé d'une voix forte, dans lequel s'exhale son âme de vierge, de martyre et de sainte : “ Jésus ! ”

Les restes de la vierge sainte, c'est à-dire un peu de poussière, quelques ossements, son cœur et ses entrailles, furent jetés dans la Seine par l'ordre de Winchester.

Le bourreau raconta ensuite comment malgré tous ses efforts, le cœur de Jeanne n'avait pu être entamé par les flammes. Un soldat anglais déclara qu'il avait vu une colombe sortir de la flamme et monter au ciel. Un autre allait répétant : “ Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte. ”

Jeanne du haut du ciel n'abandonna pas sa mission. Ce qu'elle avait prophétisé s'accomplit à la lettre.

Quelques années après, les Anglais étaient chassés de France et le roi Charles VII, réconcilié avec le duc de Bourgogne, restait le paisible souverain de la France libérée.

Les bourreaux de Jeanne et surtout Cauchon eurent une fin misérable.

On avait voulu entacher la mémoire de Jeanne, mais elle en avait appelé au pape. A la demande du roi de France, de la mère et des frères de Jeanne d'Arc, Rome fit reviser l'inique procès de Rouen et après d'amples informations, le 7 juillet 1456, une sentence solennelle fut rendue à Rouen déclarant le procès de condamnation de Jeanne entaché de dol, de calomnie,

d'iniquité, d'erreur manifeste en fait et en droit, et conséquemment nul, sans valeur et sans autorité.

Le 27 janvier 1894, Léon XIII déclarait, Jeanne d'Arc vénérable servante de Dieu.

Le 6 janvier, Pie X décrétait qu'elle avait pratiqué au degré héroïque les vertus théologiques, les vertus cardinales et celles qui leur sont annexes.

Le 18 avril 1909, Jeanne était solennellement béatifiée à Rome.

Le 6 avril 1919, Benoît XV approuvait les miracles nécessaires pour la canonisation.

Enfin le 16 mai 1920, le même pape la canonisera.

* * *

Quelle monte dans la gloire des saints, sur nos autels, la douce, la sainte pucelle ! qu'elle nous redise comment on peut avec la grâce être héroïque, libérer la patrie, se sacrifier soi-même dans un âge encore tendre !

Qui peut ne pas l'aimer et refuser de la suivre ?

ARMAND CHOSSEGROS, s.j.

[Le Messager Canadien du Sacré-Coeur.]

L'œuvre du cabaret

A méditer, cet état comparatif d'un canton en France, en 1800 et 1900.

Population :

En 1800, 14,907 habitants.

En 1900, 8,857 habitants.

Etat sanitaire :

En 1800, pas de conscrits reformés, pas de mort-nés, peu ou point de tuberculeux.

En 1900, 51 conscrits reformés, 47 mort-nés, 49 décès par tuberculose.

Criminalité.

En 1800, 2 délits.

En 1900, 17 délits.

De cette déchéance effroyable il y a sans doute plus d'une cause.

Mais une cause est évidente, la principale peut-être : l'alcool.

Dans ce canton, tandis que la population baissait de 40 p. c. les débits augmentaient de 800 p. c.

En 1800, 22 cabarets.

En 1900, 1740 cabarets.

A Sainte Jeanne d'Arc

Ce mois vous appartient, ô sainte de Lorraine
Et de ses fleurs en vous nous saluons la reine

Ce mois vous a donné la victoire et la mort ;
Il vit votre Calvaire après votre Thabor.

Aux grands jours d'Orléans, de quelle ardente
[flamme
Le pur soleil de mai dorait votre oriflamme,

Alors que pour mener vos hommes à l'assaut
Votre poing délicat l'élevait ferme et haut !

Comme il resplendissait sur vos armes nouvelles
A l'aube où commençait le combat des tourelles !

Quels éclairs, ce matin, il remettait en vos yeux
Et quand, le soir venu, dans les clochers joyeux,

Sonna sur Orléans délivré, la victoire
Combien le crépuscule était doux sur la Loire !

Le mois de mai suivant, hélas ! le ciel permit
Que vous fussiez livrée aux mains de l'ennemi.

Puis c'est Rouen, sa geôle infâme et la chicane
Atroce s'acharnant sur votre gloire, ô Jeanne !

Un autre mai finit, et voici le bucher
Et la foule qui hurle autour du Vieux-Marché.

Gloire à votre bûcher ! Sa douleur vous
[consacre ;
Il est le trône ardent dressé pour votre sacre !

Il est l'ostensoir d'or qui vous enchâsse, il est
L'autel où le martyr étincelant vous met !

Il est le saint brasier où l'encens de votre âme
En célestes parfums s'exhale dans la flamme !

Il est l'huis radieux, la porte de splendeur
Ouvverte devant vous sur l'éternel bonheur !

Il est la pourpre, il est l'étoffe de lumière
Que vous revêtirez dans la gloire plénière !

LOUIS MERCIER

(Almanach catholique français de 1920.)

La cérémonie de la canonisation



LA cérémonie de la canonisation du bienheureux revêt le caractère d'une fête triomphale. Elle a lieu dans la basilique vaticane de Saint-Pierre, qui reçoit, pour la circonstance, un décor somptueux.

D'abord, à l'extérieur, apparaît la *Gloria* du nouveau saint. A l'intérieur, le tombeau des Apôtres est orné de fleurs, et la statue de saint Pierre est revêtue de ses habits pontificaux. A chacun des quatre piliers qui supportent la coupole sont suspendus des bannières ou tableaux rappelant les miracles du bienheureux et des scènes de sa vie.

L'illumination de la basilique est complète : des milliers de lustres sont allumés et plus de 9,000 lampes électriques embrasent le vaste édifice.

Le Pape, entouré des cardinaux et des évêques présents à Rome, préside la cérémonie. Il revêt les ornements pontificaux à la sacristie de la chapelle sixtine où il se rend, au chant de l'*Ave maris Stella*. Là, le cardinal procureur de la canonisation remet au Pape deux cierges, dont un très gros et artistement décoré. De la Sixtine, le Pape vient à la chapelle Pauline adorer le saint Sacrement exposé, et aussitôt la procession grandiose descend à la basilique, où se presse une multitude énorme.

Le Pape entre solennellement, porté sur la *sedia gestatoria*, tandis que les trompettes d'argent sonnent du haut de la coupole.

* * *

Quand le Souverain Pontife a pris place sur son trône, le *Postulateur* le supplie d'inscrire le Bienheureux " au catalogue des saints de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de le proposer comme tel à la vénération de tous les chrétiens ".

Le prélat " secrétaire pour les brefs aux princes " répond, au nom du Pape, que l'affaire est de la plus haute importance et qu'il faut implorer les lumières d'en haut. Les chantres entonnent donc les *Litanies des Saints*, pendant que le Pape est à genoux.

Deuxième supplique " plus instante " du postulateur et chant du *Veni Creator*, entonné par le Pape lui-même. A la troisième demande, très

instante, le prélat secrétaire répond que le Saint-Père est disposé à prononcer la sentence définitive.

L'instant est solennel.

Au milieu des prélats, tous debout, le Souverain Pontife, mitre en tête, assis sur son trône, élève la voix dans le grand silence et dit :

" Pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celles des bienheureux apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, après une mure délibération et un multiple recours à l'aide de Dieu, après audition du sentiment de Nos vénérables Frères les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, des archevêques et des évêques présents dans la ville, Nous déclarons et définissons que le Bienheureux . . . est saint et nous l'inscrivons au catalogue des saints. Nous ordonnons que sa mémoire soit pieusement rappelée dans l'Eglise, chaque année, en son jour natal, le . . . "

Le postulateur remercie Sa Sainteté, et, sur sa demande, on dresse l'acte de la décision pontificale.

Alors les notes triomphante du *Te Deum* s'élèvent. Jadis les canons du fort Saint-Ange tonnaient.

La bénédiction solennelle pontificale termine la première partie de la cérémonie.

La Messe que dit ensuite le Pape n'offre de particularités que celles des oblations faites au Saint-Père, à l'Offertoire. Ces offrandes comprennent : cierges, pains, petits barils de vin, tourterelles, colombes et petits oiseaux d'espèces diverses; de très haute antiquité, cette cérémonie comporte un symbolisme qu'il n'est pas sans intérêt d'expliquer.

Les *cierges*, qui sont au nombre de cinq, ornés aux armes pontificales, signifient le Christ, modèle des saints ; la cire figure son humanité, et la lumière sa divinité. Le *pain*, symbole de nourriture, indique la nourriture surnaturelle, et le *vin*, symbole de force, la grâce sanctifiante. Les *tourterelles*, sont l'emblème de la fidélité des saints à Dieu ; les *colombes*, de leur paix et de leur charité ; les *petits oiseaux*, de leur vol vers les choses célestes.

La *colombe* offerte au Saint-Père à la canonisation de Jeanne d'Arc rappellera celle qui s'est envolée du bûcher de Jeanne et avec l'âme de la Bienheureuse a pris l'essor vers le ciel.

A la sortie comme à l'entrée, le Pape est porté sur la *sedlia gestatoria*, salué et acclamé par la foule des fidèles.

LA BULLE DE CANONISATION

L'acte de la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc sera enregistré dans un document officiel de la chancellerie romaine sous forme de *Bulle*.

La *Bulle* est la forme la plus solennelle que puisse revêtir un acte pontifical, et il correspond aux anciennes lettres patentes des rois de France. Son nom lui vient du plomb (en latin *bullā*) qui scellait le parchemin.

Une *Bulle* est écrite sur une feuille de parchemin de 0 m. 50 sur 0 m. 70, mais dont le bord inférieur est ordinairement replié ; cette feuille est rugueuse, jaune et sans préparation, mais aussi plus résistante.

Les bulles de canonisation sont en cahier et rédigées, comme toutes les autres, en langue latine. L'en-tête porte le nom du Pape avec les titres de *Evêque* (*Episcopus*), *Serviteur des serviteurs de Dieu* (*Servus servorum Dei*).

La *Bulle* est datée *ab anno Incarnationis* (à partir de l'Incarnation) et non *ab anno Nativitatis* (à partir de la Nativité). Il s'ensuit que la *Bulle* de la canonisation de Jeanne d'Arc, si elle avait paru avant le 25 mars 1920, année civile, aurait porté la date de 1919. Les trois premiers mois (jusqu'au 25 mars) de l'année civile appartiennent, en chancellerie, à l'année civile précédente.

La signature du Pape s'accompagne de la *rota*, c'est-à-dire d'une croix qui divise le nom des saints apôtres Pierre et Paul, le tout entouré par un double cercle où se trouve inscrite la devise que le Pape a adoptée. Suit la signature de tous les cardinaux présents *in curia*, c'est-à-dire à Rome.

Le corps même de la *Bulle* comprend un exorde, le récit de la vie du Bienheureux, l'historique de son procès de béatification, la description des miracles proposés pour la canonisation et des consistoires qui se sont tenus à la suite de la publication du décret *de tuto*, la formule de la canonisation, la fixation de la fête du nouveau Saint, une conclusion et une exhortation morale, la signature du Pape et des cardinaux.

Le plomb qui scelle la *Bulle* est attaché au parchemin par une tresse de soie blanche.

La maison de Jeanne d'Arc

LA maison de Jeanne est intacte à l'extérieur. Deux fenêtres à meneaux, superposées, d'un côté de la porte, une seule fenêtre de l'autre, car le toit va s'abaissant de gauche à droite; elle ressemble à d'autres maisons de paysans aisés et l'image en est fraternelle. Dans la première pièce, cuisine et pièce hospitalière, selon la mode très ancienne de nos campagnes françaises, je vois avec grand pitié des statues de l'héroïne et des murs blanchis, lorsque tout commandait le respect de la pauvreté, des pierres, du sol battu, des reliques attendrissantes de celle qui nous aime. Quelles têtes étroites ont eut l'idée de faire un musée de ce qui est un sanctuaire ? Heureusement, on n'a pas embelli la chambre de Jeanne : elle est petite, elle est sombre, n'ayant de jour que par cette lucarne carrée, " par où je voyais, dit Jeanne la lampe du sanctuaire ". Et, en effet, l'église est là, toute proche, et il n'y avait pas même un arbre, mais seulement un bout de jardin, entre Jeanne et la source de son inspiration. Toutes les pierres de cette chambre ont gardé la teinte verte qu'elles prennent dans les caves. Le lit devait être ici. Au dessus, dans l'épaisseur du mur, on voit encore le placard où elle serrait ses hardes, bien pliées, et empilées, et reprises, car elle était une fille soigneuse et ménagère, " sachant filer aussi bien que femme de France ", comme elle a dit aussi, et elle vivait en un temps où la maison achetait peu de choses et en fabriquait beaucoup. Les poutres vermoulues, elle les a vues, elle les a peut-être touchées de la main, puisqu'elles sont assez basses et qu'elle était grande. Certainement même, elle les a touchées. Voici, bien usée par le temps, mais reconnaissable, la planche à pain, entre deux solives. La main qui devait tenir l'épée pour la France s'est tendue vers le plafond, où était mise à l'abri la provision de la maison, toute la fournée de quinzaine, boulangée et cuite au four par Isabelle Romée ; elle a pris le pain rond, et a " traillé la soupe ", ayant eu soin de tracer d'abord, de la pointe du couteau, un signe de croix, sur la croûte farineuse et piquetée par le grain des grosses toiles.

Les prières du matin et du soir, la méditation par quoi cette âme tout le temps grandissait, c'est là qu'elles furent faites; c'est là que Jeanne a pleuré sur la France envahie et divisée, tandis que devant le feu de la grande cheminée, dans la chambre voisine, Jacques d'Arc et sa femme interrogeaient un marchand, leur hôte, et disaient, ne croyant pas être entendus : "Ainsi vous dites que le roi n'a point de force, et que son royaume a diminué jusqu'à être comme un champ de chez nous, que tout le monde pillerait! Comment serons-nous sauvés? En quel temps? Que fera Dieu pour nous?" Et elle était là, derrière la porte que le vent d'automne loquait, la vierge paysanne, toute tremblante de la misère de la France, et parce qu'elle entendait, en même temps la voix de l'ange qui disait : "Va, fille au grand cœur, pars, il le faut!"

Il y a d'autres pièces dans la maison, mais Jeanne n'y est pas autant que dans celle-là. Pendant que je les visitais, des soldats hospitalisés dans le village faisaient comme moi. J'étais touché du respect de leur attitude et de leurs mots. Ils se sentaient dans une sorte d'église, et le peu qu'ils savaient de Jeanne suffisait : "Elle a sauvé la France." Ils inscrivaient leur

nom sur le registre. L'un disait : "N'y a pas de différence avec aujourd'hui."

J'ai vu l'église de Domremy, qui est en partie la vieille église, et vu le bénitier, un fragment de colonne fruste et creusée par le haut, le même où Jeanne d'Arc trempait ses doigts, lorsqu'elle venait le matin, suivie sans doute ou précédée de quelqu'un des quatre parrains ou des huit marraines qu'elle avait eus au baptême. Puis comme la distance n'est pas grande, je suis parti à pied pour Bermont.

Ni Domremy, ni Greux même ne sont d'importants villages, et je pense que l'aspect de la campagne n'a pas beaucoup changé. Dans les jardins et les vergers, qui sont frais et entourés de haies, c'était l'heure de la floraison des lis. Et il m'a semblé que toutes les maisons avaient leur gerbe, leur colonnade de tiges couleur de foin qui fleurissent en étoiles. Après Greux un sentier grimpe sur un plateau, qui est pierreux et cultivé. Toute l'herbe de la vallée de la Meuse, au dessous, luisait et ondulait dans le vent lumineux.

Le vent s'était levé parce que c'était la saison, le vent marieur de fleurs, comme il y aura bientôt le vent porteur de graines. Les nuages s'en



MAISON DE JEANNE D'ARC À DOMREMY

allaient du côté où les contemporains de Jeanne d'Arc pouvaient dire: "La France est là", et le sentier entraît sous bois. De fortes collines, dont la flore est déjà montagnaise, se succédaient les unes aux autres. Au sommet de l'une d'elles, j'aperçus une grande maison toute simple et une chapelle, enveloppées de bois. Un parfum d'une grande puissance, de la terre et de forêts, passait là dans le vent. La maison est aménagée pour les jeunes employées et ouvrières de Paris, qui viennent là se reposer et respirer pendant l'été; la chapelle, leur chapelle, est celle où Jeanne se rendait en pèlerinage, le samedi. On y voit la statue, dont il est parlé au procès, de Notre-Dame-de-Bermont, et celle de saint Thiébaud, et un Christ du XI^e siècle, et d'autres images pieuses qu'elle a vues de ses yeux clairs et suppliants.

On ne résiste guère à tous ces témoins de l'histoire de Jeanne d'Arc. Du pré en pente sur lequel la maison est posée, je pouvais suivre toute la ligne des bois, jusqu'au-dessus de Greux et de Domremy, et au delà du Bois-Chenu. J'étais dans le domaine de la guerrière sainte. Et j'ai dit :

— Vous êtes plus puissante que pendant que vous étiez ici, ou même au bord de la Loire, où à Reims, qu'ils ont bombardé en haine de vous.

Nous avons souffert et sacrifié beaucoup du sang de France qui vous est cher. Il en fallait pour racheter. Un autre a versé le sien, qui valait mieux que nous...

Vous avez rétabli merveilleusement l'unité du royaume et donné votre âme à tant de Français d'autrefois, parlez encore au cœur de tous.

RENÉ BAZIN
de l'Académie française.

CE QU'ELLE DÉSIRE...

Un poilu à son camarade. — Je viens de recevoir des nouvelles de ma femme. Elle me dit que les enfants auraient bien besoin d'aller au bord de la mer. Seulement, voilà, il faudrait trouver un petit trou pas cher.

Le camarade, montrant un entonnoir creusé par une récente marmite. — Écris-lui donc de venir ici, elle aura ce qu'elle désire.

LA VOLEUSE



ÉTAIT un beau et bon petit gâs, plein de cœur, vibrant à toutes les grandes et saintes choses et lui le premier, avait dit à son aumônier de patronage :

— Je veux être prêtre.

— Nous verrons !... avait répondu l'abbé qui s'y attendait bien.

— C'est tout vu... je serai prêtre !

En effet, il entra au Séminaire, et il y porta sa splendide nature.

Premier partout, dévoué toujours... quand on lui avait confié quelque chose, on pouvait être tranquille, l'enfant irait au delà de son devoir.

Il était déjà un ferment parmi ces ferments, un multiplicateur d'énergie parmi ces énergies qui grandissaient sous le regard de Dieu, et pour sa cause.

La belle carrière sacerdotale qui s'ouvrait devant ses vingt ans !

* * *

La guerre a passé...

Il y fut magnifique soldat, comme il avait été fervent séminariste. Il revint avec quatre citations, une croix et la médaille militaire.

Cette dernière lui coûtait cher !... Un schrapnell lui avait fracassé l'avant-bras ; pendant un mois, on le porta six fois à la salle d'opération, où le chirurgien, aidé d'une petite infirmière, lui enleva des esquilles qui semblaient se reformer sans cesse.

Je me rappelle, un matin, avoir assisté à un pansement. La sueur au front, et pâle de souffrance, l'adolescent mordait sa moustache blonde pour ne pas crier quand le crochet d'acier fouillait dans la détresse de sa chair.

Une fois, le chirurgien l'embrassa !

— Je t'ai fait mal, mon petit !

— Un peu, docteur...

— Un peu... beaucoup, mais il le fallait !...

Ce fut au retour d'une de ces séances, que le colonel épingla à son dolman le ruban jaune d'or qui le consacrait brave entre les braves.

* * *

Pourquoi faut-il que cette médaille lui ait coûté plus cher encore !...

L'autre jour le jeune homme est venu me voir chez moi, dans ce salon qu'il connaît si bien.

Je dis "le jeune homme" a dessein car, dès son entrée, j'eus l'impression que quelque chose était changé.

Habillé avec une certaine recherche, il avait l'air gêné, et ses yeux ne fixaient plus les miens comme autrefois, où je voyais en eux clair comme dans une source.

— Je viens vous avouer une nouvelle qui vous fera de la peine, me dit-il... je ne continue pas.

— Ah !...

— Non... je ne rentrerai pas au Séminaire, car j'ai renoncé à prendre la soutane.

Je fis un geste qui signifiait mon étonnement et mon regret ; mais, somme toute, simple élève de philosophie, aucun lien formel ne l'empêchait absolument de reprendre sa liberté.

— Comment cela est-il arrivé... ? lui dis-je, oh ! pour la forme, sachant bien que cela arrive toujours à peu près de la même façon et pour la même cause.

— Vous souvenez-vous de la petite infirmière qui assistait le chirurgien... ?

— Vaguement... C'est elle... ?

— Oui, c'est elle... Si vous permettez, je vous la présenterai...

Il y eut un silence pénible entre nous deux.

— Les choses sont-elles déjà avancées... ?

— Oui, je suis même fiancé ; le mariage sera pour la fin de janvier.

— Et comme situation... ?

— J'entre dans une banque... Quatre cents francs par mois...

* * *

En effet, le lendemain, bien simplement, et même très gentiment, il me l'a amenée.

Elle était moins bien que jadis en infirmière.

Elle était devenue la petite Parisienne quelconque, dont la joliesse éphémère durera ce que durent les printemps.

Et après... quand lui la regardera avec des yeux froids... ? Quand, à certaines étapes du chemin, il comparera... ?

Par la pensée, je vis les jeunes gens des patronages auprès desquels il réussissait déjà si bien, la multitude des âmes qui seraient venues à son confessional implorer le mot qui soutient, l'aumône de lumière qui précise le chemin ou la parole profonde qui atteint efficacement les replis de la conscience, où le mal croyait s'être installé pour jamais !

... Je vis les malades qu'il aurait visités, les découragés de la vie qu'il aurait relevés, ceux qui étant ici-bas, ont besoin de sentir passer en un prêtre tout l'amour du Maître... les messes qu'il aurait célébrées, les catéchismes, les foules qui, autour d'une chaire, auraient palpité à sa voix surnaturelle, et, par lui, seraient revenues à la Vérité !

... Je vis la paroisse pleine de cœur qu'il aurait dirigée avec tout le sien !

Qui sait !... peut être même serait-il allé plus loin... ?

Je vis tout cet ineffable ministère sacerdotal.

Je le vis distinctement, car je le connaissais, cet enfant, et je savais qu'il était fait pour lui, et quel bel hymne Dieu aurait joué pour l'édification de la terre sur les cordes tendues de son âme ardente, tout affamée de haute tendresse.

* * *

Et elle volait tout cela, cette petite !... elle le confisquait pour elle... pour son petit moi.

Et elle prétendait remplacer tout ce printemps débordant d'espairs.

Elle croyait que jamais, au delà de ses charmes maigrelets d'un jour, cet adolescent qui avait respiré le parfum enivrant du champ de Dieu n'aurait un regret... qu'il ne penserait pas à ce qui aurait pu... à ce qui aurait dû être...

Peut-être que si !..

Peut-être y pensait-elle tout de même, la jeune fille...

Car j'eus l'impression qu'elle se dressait... qu'elle me regardait avec des yeux de combat... redoutant peut être une parole que je n'avais pas le droit de faire impérative, puisque, somme toute, lui était libre, et elle encore plus...

* * *

Mais quand ils s'en allèrent, après avoir causé de banales choses à côté, je les écoutais descendre... descendre...

Pauvres petits !..

Ils partaient pour la vie... Et ils se trompaient tous les deux !

Le "Remplaçant"

Quand il apprit la nouvelle que son camarade ne continuait pas... qu'il laissait le Séminaire, et même qu'il était fiancé, le lieutenant N... reçut comme un coup au cœur.

Il y a des choses qui semblent impossibles !

Son camarade de batterie, il l'avait mis si haut !.. Il avait personnellement retiré, pendant quatre années de guerre, tant de bien de sa fréquentation !.. Combien souvent, aux jours de cafard, il était allé dans la cagna proche de la sienne, et, à chaque fois, le séminariste " l'avait revigoré.

Il lui avait dit des paroles profondes... de ces paroles qui restent, parce qu'elles sont l'expression de la Vérité supérieure et définitive. Aussi on lui envoyait les découragés de la batterie, on l'invitait à parler même aux officiers ; d'avance on le traitait comme un prêtre.

C'était, alors, plus qu'un homme...

Aujourd'hui, ce n'était plus qu'un homme.

* * *

Tout d'un coup, une idée surgit en l'esprit du lieutenant.

S'il se présentait, lui, là-bas, au Séminaire, pour prendre le poste abandonné... ?

Oui, s'il faisait cela !

Il y eut d'abord une grande lueur, comme dans une explosion : " Oui, si je faisais cela... ? " répétait-il avec une sorte d'obsession.

Puis la flamme se dissipa, la raison apparut, calme, reprenant tout ses droits.

Idée folle !... car il n'y avait jamais pensé, ni sa famille non plus.

Idée folle !... car s'il n'était pas fiancé officiellement, il connaissait une jeune fille dont la place était déjà bien grande en son cœur.

Idée folle !... car... car...

* * *

Et pourtant, peu à peu, la folie de cette idée parut vouloir s'implanter en lui et le prendre tout entier.

Il y pensa le jour...

Il y pensa la nuit...

— Qu'as-tu donc... ? lui dit sa mère.

— Mais... rien !... Et il sursautait comme quelqu'un qui était déjà loin... loin...

— Il rêve à Blanche... disait sa sœur en riant. Blanche, c'était " elle "...

Et sa sœur avait raison. Il pensait à Blanche, le lieutenant, mais pas comme s'imaginait sa sœur.

Il rechercha l'occasion de la rencontrer dans le monde. Il accepta des invitations qu'il

aurait refusées en temps ordinaire, car il aimait les longues soirées de travail au foyer de la famille.

Et là, dans les salons amis, il la regarda, lui parla longuement de choses quelconques ; et, en lui parlant, et en la regardant, il avait une expression réfléchie, un regard aigu.

Et sa sœur continuait ses pronostics...

— Mon frère est pris !.. pris !.. les fiançailles approchent !..

Blanche se taisait, mais, intérieurement, elle devait penser comme sa future belle-sœur.

Les jeunes filles se trompaient toutes les deux.

Un jour, il prit dans sa chambre des objets accrochés au mur, de ces petits riens qui sont comme la fleur fragile et gracieuse de profonds souvenirs ou d'immenses espérances... il feuilleta ses albums, choisit quelques photographies d'amateur faites en vacances... quelques lettres...

Il rassembla toutes ces chères choses qui parlaient d'elle ; il les regarda longuement, les réunit entre ses mains... Et, comme on tue un petit oiseau, il les serra... les serra... puis, doucement, les mit sur le feu de bois qui se consumait dans sa cheminée. Une fumée bleue monta, on aurait dit leur âme... les papiers, les rubans, les photographies se tordirent comme de êtres qui demandent grâce... qui ne veulent pas mourir...

Lui les yeux fixes, les regarda mourir.

Une dernière fois il fit le tour de sa chambre, s'assurant qu'il ne restait plus rien... rien...

Ce soir là il eut à table une figure si douloureuse que sa mère insista.

— Mais avoue donc que tu souffres... ?

Il eut la force, du fond de sa volonté, de faire venir un sourire sur ses lèvres :

— Je vous assure maman... je vais très bien.

* * *

Une dernière fois, il voulut la voir.

C'était à la salle Gaveau, car elle aimait beaucoup la musique.

Et là, pendant que l'orchestre préludait à une rêverie de Chopin, il regarda celle qui aurait dû être la compagne de sa vie ; il la regarda comme doit regarder le soleil, et les fleurs, et tout ce qui vit, et tout ce qui aime, celui qui les contemple pour la dernière fois.

Jamais autant il ne sentit son sacrifice. Le couteau divin taillait dans le vif ; le sang bien rouge, le sang du cœur ruisselait à son passage ; toute espérance humaine était à ses pieds comme un bouquet de fleurs piétinées.

Ses yeux au loin fixaient la jeune fille qui semblait elle-même nerveuse, inquiète, comme si l'invisible lui révélait le mystère de l'immolation dont elle était l'objet.

Et lui, plus loin que la jeune fille, voyait le foyer à deux, les têtes penchées le soir, sur le beau livre ami, la caresse des yeux d'enfants, la douceur des petits bras qui se nouent autour de votre cou... Il revoyait tout cela... le bonheur tel que Dieu le fit pour la terre.

* * *

Et il compara.

— Auras-tu la force... ? lui demanda une voix intérieure.

— J'aurai la force...

— L'auras-tu toujours... ?

— Oui... avec ta grâce...

— Alors, tu es à Moi... ?

— Je suis à Toi.

— Mon prêtre... ?

— Ton prêtre!...

Il ferma les yeux quelques instants, comme ébloui ; puis il se leva et sortit.

Et là, parmi la banalité de la rue, tout tremblant de l'effort qui le secouait dans la profondeur de son être, il eut l'impression qu'il s'était arraché son cœur d'homme et, qu'en un geste magnifique, Dieu lui avait donné le sien.

Son camarade pouvait se marier.

A son poste, il était remplacé...

PIERRE L'ERMITE

L'A-PROPOS DE GERMAINE

La petite Germaine va avec sa maman chercher sa poupée chez le raccommodeur de têtes.

Le marchand bouleverse son magasin sans pouvoir retrouver la poupée.

Germaine, tout anxieuse, suit des yeux les mouvements du raccommodeur, puis, timidement :

— Monsieur, elle s'appelle Mimi !

Le IIIe centenaire de naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys

17 AVRIL 1620 — 17 AVRIL 1920



Il y avait trois cents ans le 17 avril dernier, naissait à Troyes, Champagne, au pays de France, l'héroïne-apôtre qui fut, à Montréal, au temps de Maisonneuve, la première maîtresse d'école et la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame : Marguerite Bourgeoys.

Dès son enfance, elle fut un modèle de piété. Marguerite avait 33 ans lorsqu'elle vint au pays. Elle arriva à Ville-Marie, le 16 novembre 1653. La première école fut ouverte le 30 avril 1658. La même année, elle fonda une congrégation externe pour les filles de la colonie. En 1659, Marguerite Bourgeoys, alla en France et ramena au pays trois religieuses. Ce fut l'origine de la Congrégation de Notre Dame.

La vénérable Marguerite Bourgeoys mourut à Ville-Marie, le 12 janvier 1700, à l'âge de 80 ans.

Marguerite Bourgeoys fut une femme d'un grand cœur, d'une haute intelligence, un pionnier actif, un colon laborieux ; elle fut une sainte de la plus suave vertu. Ses historiens font d'elle les éloges rares et véridiques que ses œuvres ont confirmés.

MIRACLES

La Mère Bourgeoys fit un grand nombre de miracles, tant durant sa vie qu'après sa mort.

Un jour que la communauté manquait de ressources pour le repas du soir et que la boulangère vint en avertir la Mère, celle-ci lui répondit de se mettre en prières afin de permettre aux vaisseaux, qu'on attendait à Ville-Marie, et qui étaient retenus par un vent contraire d'arriver. La sœur obéit et promptement, un vent s'éleva ; les barques arrivèrent, et la petite communauté reçut tout ce qui était nécessaire pour le souper.

Un autre jour, pendant une année de disette, la Sœur chargée de la boulangerie n'ayant plus qu'un minot de farine, jugea, qu'avec une si petite quantité, il était inutile de faire du pain. La mère Bourgeoys lui dit cependant d'aller à



LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS,
fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame

son emploi, lui promettant le secours de Dieu. Sur cette assurance, l'officière se mit à l'ouvrage. A son grand étonnement elle vit la farine augmenter à vue d'œil : l'unique minot donna autant de pains que cinq minots avaient l'habitude d'en produire.

La Congrégation fut pendant longtemps, témoin d'un autre prodige : on retirait du grenier beaucoup plus de blé que l'on y en avait mis. Les sœurs voyant que leur supérieure y allait quelquefois prier secrètement, ne doutèrent pas que cette multiplication fût l'effet de ses prières.

Un jour elles furent tentées de mesurer la quantité de blé qu'il y avait alors, afin de savoir précisément qu'elle était cette augmentation merveilleuse. Mais la Mère Bourgeoys les arrêta, leur disant que cette indiscretion pouvait faire cesser les bienfaits de Dieu à leur égard.

On raconte aussi qu'un baril de vin, ayant été levé sur le fond, suffit pendant trois mois aux besoins de la Communauté et de l'Hôpital et que, bien que ce vin fût sur, lorsqu'on leva le tonneau, il cessa de l'être ensuite : merveille qu'on attribua à la bénédiction que la Mère Bourgeoys lui avait donnée.

Une autre année que le vin manquait partout dans le pays, la Congrégation en fournissait pour les messes, et les malades dans toute la ville. Un jour, bien qu'il n'y eût pas de pain pour le diner, la Mère Bourgeoys, par fidélité au règlement, fit sonner l'examen particulier à l'heure ordinaire. Pendant cet exercice, qui a lieu immédiatement avant le repas, quelqu'un apporta aux sœurs le pain qui leur était nécessaire.

L'on raconte encore bien des guérisons miraculeuses opérées par l'attouchement d'objets qui avaient appartenu à Marguerite Bourgeoys ou qui simplement, avaient été posés sur son corps après sa mort.

Un troisième miracle éclatant est attendu par la Sacrée Congrégation des Rites pour la béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys.

SES MÉMOIRES

Les mémoires de la Mère Bourgeoys contiennent des renseignements sur les débuts de la colonie qui sont d'une extrême valeur historique. Elle remarque, quelque part, par exemple, que, dans les commencements de l'île de

Montréal, on fut plus de huit à neuf ans sans pouvoir élever aucun enfant : Ils mouraient tous dès l'âge le plus tendre. La première fille qui fut élevée dans le pays se nommait Jeanne Loisel. Ce fut une élève de la Sœur Bourgeoys, à qui elle fut confiée à l'âge de quatre ans et élevée par elle jusqu'à l'âge de dix-huit ans, alors qu'elle épousa un nommé Jean Beauchamp. Il paraît que c'est la première Canadienne qui fut mariée à Montréal.

La première Canadienne qui se soit consacrée à Dieu dans la Congrégation Notre-Dame, fut Marie Barbier, qui prit dans la suite le nom de Sœur Marie de l'Assomption, et fut la première supérieure de la Congrégation, après Marguerite Bourgeoys.

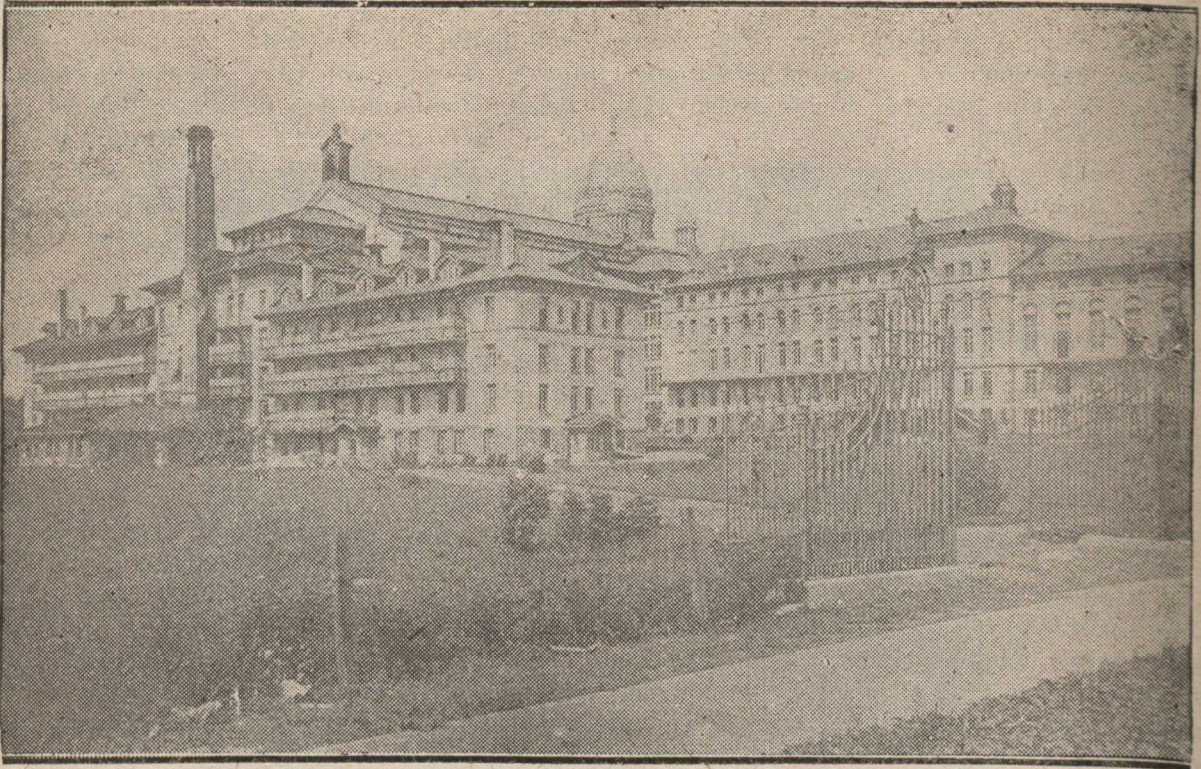
Marguerite Bourgeoys, dans ses mémoires, parle non seulement des Françaises et des Canadiennes, mais encore elle mentionne le nom des iroquoises, algonquines et illinoises qui se réfugièrent à la Congrégation où elles furent élevées, instruites et baptisées, et où quelques-unes se consacrèrent à Dieu.

Qui douterait après de tels témoignages de dévouement et de vertu, de la part sublime qu'accomplit Marguerite Bourgeoys en venant au Canada, à l'époque où notre vaste et beau pays ne portait encore aucune trace de civilisation ?

SES ŒUVRES

Dès son arrivée au pays, nous voyons la Mère Bourgeoys fonder une école et ensuite, à des courts intervalles, un pensionnat, un ouvroir, une église, un autre pensionnat — parce que le premier fut détruit par les flammes — faire adopter les règles de la Congrégation Notre-Dame et les faire définitivement approuver. On peut dire que la principale œuvre de la Mère Bourgeoys est, sans contredit, le règlement des constitutions admirables qu'elle a léguées à sa communauté et dont la rigoureuse observation a amené l'épanouissement magnifique de la maison qui répand au sein de notre pays et de la race canadienne, les bienfaits de l'instruction la plus saine, qui est la base de la meilleure civilisation.

La Congrégation de Notre-Dame de Montréal s'est développée malgré diverses épreuves, notamment, les trois incendies désastreux de 1683, 1768, 1893 qui détruisirent des couvents édifiés — le premier surtout — au milieu de



LA MAISON-MERE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL
où ont eu lieu les fêtes du III^e centenaire de la naissance de la vénérable

MARGUERITE BOURGEOYS

nombreuses difficultés. Elle compte aujourd'hui 152 établissements, répandus dans vingt diocèses. Depuis sa fondation, 3,258 religieuses ont fait partie de la communauté et l'institut donne l'éducation à 50,000 jeunes filles.

Ce sont aussi les Sœurs de la Congrégation qui il y a dix ans, ont inauguré à Montréal, l'enseignement supérieur pour les femmes et ont ainsi relevé le niveau des études féminines et de l'instruction dans tous les pensionnats de jeunes filles.

TROIS CENTS ANS

Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame ont célébré par de grandes fêtes ce III^e centenaire glorieux qui était certainement un jour de réjouissance pour le pays puisqu'il était l'anniversaire d'une femme qui, bien que française, s'est appliquée à fonder chez-nous une communauté essentiellement canadienne destinée à aider au développement du Canada, aux

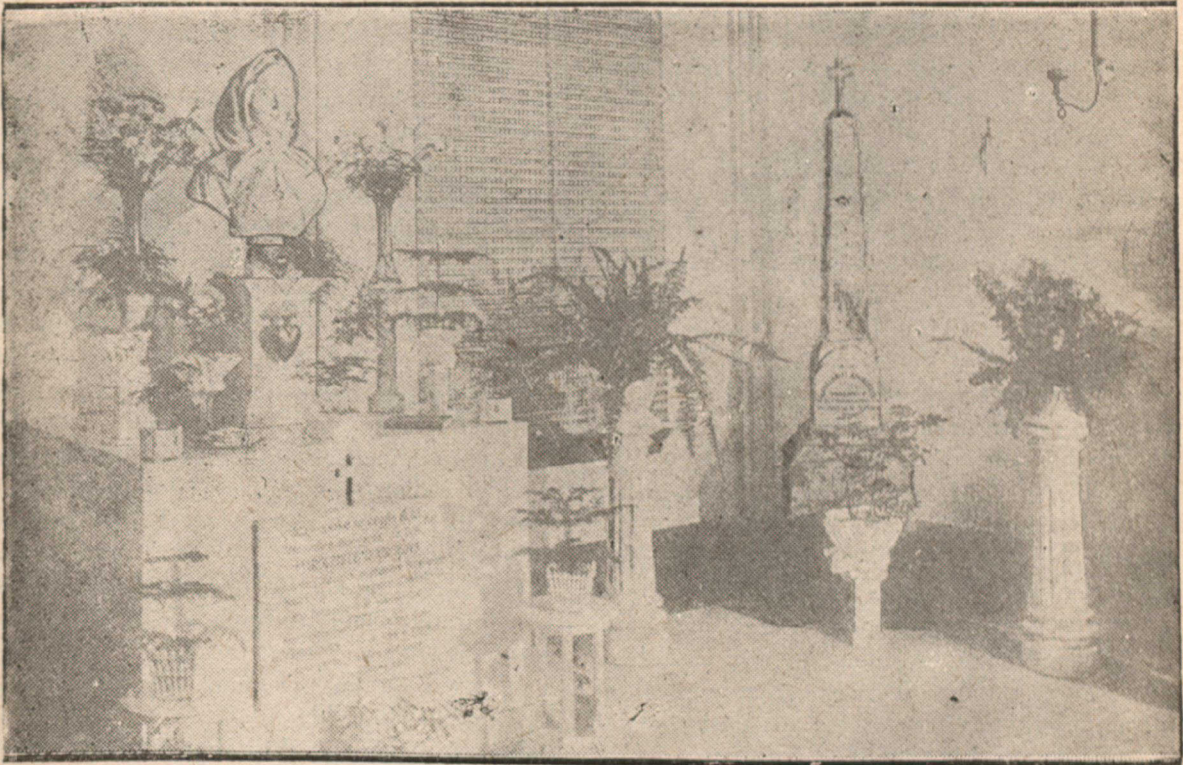
diverses époques de ses progrès et de son développement. On peut dire que les Filles de Marguerite Bourgeoys ont été dignes de leur fondatrice, leur Mère, puisqu'elles sont maintenant répandues dans toutes les contrées de l'Amérique du Nord et que leur action, loin de se ralentir, s'amplifie chaque jour.

Pendant 47 ans, la Vénérable Marguerite Bourgeoys s'est dépensée pour nous, et Mgr de Laval apprenant sa mort, dit : C'est un fruit mûr pour le ciel"; c'est le mot d'un saint, jugeant une sainte.

Et puis Romé a parlé. Le 7 décembre 1878, Léon XIII la déclara Vénérable. Sous Pie X, le 13 juillet 1910, la Congrégation des Rites proclamait " qu'il est constaté que les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus cardinales ont existé chez la vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, à un degré héroïque. . . "

Le 13 septembre de la même année, après le congrès Eucharistique de Montréal, S. E. le Cardinal Vanutelli, Légat du Pape, procédait en l'ancienne église de Notre-Dame de Pitié, et dans l'ancien couvent de la maison mère de la

Congrégation à la reconnaissance officielle des ossements de l'héroïne-apôtre. Ce jour-là les ossements furent transportés dans le caveau de la Maison-mère actuelle, rue Sherbrooke.



TOMBEAU DE LA VÉNÉRABLE MERE BOURGEOYS

Dans la chapelle de la Maison-mère de la Congrégation
de Notre-Dame, rue Sherbrooke, Montréal

Nécessité de la religion

LA RELIGION EST NÉCESSAIRE A LA SOCIÉTÉ

De ce que nous avons dit ressort la nécessité de la religion pour l'individu et pour la famille. Il nous reste à établir qu'elle est également nécessaire à la société.

Mais, tout d'abord, que voulons-nous dire en affirmant que l'homme doit à Dieu un culte social ?

Nous entendons par là : a) que chaque homme doit, en tant que citoyen, adorer, remercier et prier Dieu pour sa patrie ; — b) que le gouvernement doit mettre sous la protection de Dieu les lois qu'il fait, la justice qu'il rend, l'ensei-

gnement qu'il donne, les grandes choses qu'il entreprend pour la paix ou pour la guerre ; — c) que le peuple et le gouvernement, celui-là à l'instigation de celui-ci, doivent, en certaines graves circonstances, s'adresser à Dieu publiquement et solennellement pour le supplier ou pour lui rendre grâces.

Un peuple qui fait cela est un peuple religieux. Or, c'est précisément le devoir de tout peuple d'agir de cette manière.

On pourrait faire de cette thèse un simple corollaire de la précédente. L'État est un corps dont chaque famille est une cellule vivante ; comment, les familles étant religieuses, le corps tout entier ne le serait-il pas ? . . .

Mais le sujet est si important, la thèse est si ardemment controversée de nos jours, qu'il

nous semble indispensable d'y consacrer une étude particulière. Nous le conduirons comme les précédentes, en établissant que la religion est pour la société : 1° un *devoir* et 2° un *besoin*.

1. LA RELIGION EST UN DEVOIR POUR LA SOCIÉTÉ

Que le culte social soit pour Dieu un droit et pour la société un devoir, il est aisé de le démontrer.

1° Chaque œuvre de Dieu pourvu qu'elle soit intelligente, doit reconnaître que Dieu est son Créateur et son Maître, l'honorer en conséquence. C'est sur cette loi que nous avons fondé l'obligation de la religion pour la famille comme pour l'individu.

Or, Dieu est le Créateur de la société aussi bien que de la famille. Vivre en société est, en effet, un besoin naturel à l'homme, et ce besoin ne peut lui venir que de son Auteur.

En effet : a) Dieu a donné à l'homme le langage, instrument principal des relations sociales ; — b) Il lui a donné des sentiments sociaux, c'est-à-dire supposant qu'il est fait pour vivre en société avec ses semblables : la générosité, l'affection, le dévouement, etc. ; — c) Il lui a donné des besoins impérieux, moraux et physiques qui ne peuvent être satisfaits que par la vie en société.

La société est donc l'œuvre de Dieu, œuvre intelligente, puisqu'elle est composée d'humains, — et par conséquent obligée de connaître Dieu et de le servir.

Cette preuve est si péremptoire que les philosophes qui ont voulu y échapper n'ont eu qu'une ressource : nier que la société ait Dieu pour auteur. Ainsi a fait J.-J. ROUSSEAU. D'après lui, la société ne vient pas de la volonté de Dieu, mais d'un contrat librement passé entre humains, le *contrat social*, qui les a réunis comme d'autres contrats réunissent deux associés pour une affaire.

Ce système est en contradiction absolue avec les faits. Toujours l'homme a vécu en société ; toujours il a joui du langage ; toujours il a eu des besoins, des désirs, des sentiments qui nécessitaient pour lui la vie sociale. Essayons d'ailleurs de nous représenter ce qu'aurait pu être par hypothèse, la vie des hommes avant ce prétendu "contrat social" : nous nous heurterons à toutes sortes d'impossibilités, d'où nous concluons la fausseté de ce système.

2° De même que l'existence de chaque être est une création continuée, de même chaque société, chaque nation doit à Dieu sa *conservation* à travers les âges. Cela aussi, elle doit le connaître et en remercier Dieu : nouveau motif faisant du culte un devoir social.

3° Dieu n'est pas seulement l'auteur et le conservateur des sociétés, il en est le *gouverneur*. Certes, il ne les gouverne pas directement, à l'aide de lois promulguées par lui-même comme il le fit pour les Hébreux, constitués ainsi en *Théocratie* (1). Mais il les gouverne indirectement et de deux manières : a) en imposant à toutes les sociétés des lois primordiales, inscrites dans la conscience, et auxquelles doivent se référer toutes les lois humaines ; — b) en investissant de son autorité tous les dépositaires du pouvoir civil ; pour commander, il faut être supérieur ; et donc nul homme n'a pour lui-même le droit de commander à d'autres hommes : il ne peut le faire que s'il tient son pouvoir de l'Être supérieur qui est Dieu.

Dès lors, une société qui reconnaît un pouvoir humain sans reconnaître celui de Dieu dérobe à Dieu son bien.

4° Dieu est aussi le juge des nations aussi bien que des individus. Il y a des péchés individuels qui relèvent du tribunal divin ; il y a aussi des péchés nationaux, des fautes de peuples, qui méritent et appellent une sanction de la justice céleste ; il y a d'ailleurs des dévouements nationaux qui méritent et appellent des récompenses.

Sans doute, ces châtiments et ces récompenses ne seront pas décernés dans l'éternité, où il n'y aura plus de *nations* pour en jouir ou pour les subir. Mais la sanction n'en existera pas moins ; elle aura lieu sur terre. Et voilà pourquoi nous voyons les peuples récompensés ou punis ici-bas plus souvent que les individus. Pour ceux-ci, la terre n'est que le lieu de l'épreuve ; pour les peuples, elle est aussi le lieu de la sanction.

Dieu étant le juge des peuples, a le droit d'être reconnu par eux comme tel. D'ailleurs, aux peuples comme aux individus, il laisse le temps de la pénitence, il est prêt à entendre leurs actes de contrition, il est disposé à oublier les fautes nationales dont la nation se repent.

(1) *Théocratie*, "gouvernement de Dieu", de deux mots grecs : *Théos*, Dieu, et *Kratos*, pouvoir.

Comment pourrait-elle le faire si elle ignore Dieu et ne tient pas compte de ses jugements ?

En résumé, Dieu a droit d'être honoré par les nations, aux mêmes titres qui, nous l'avons vu, constituent son droit à être honoré des individus comme *créateur*, comme *conservateur*, comme *gouverneur* et comme *juge*. Ce sont ces quatre titres qui appellent la prière d'*adoration*, d'*action de grâces*, de *demande* et de *repentir* : quadruple prière qui s'impose aux nations comme aux familles, aux familles comme aux personnes, parce que toutes sont l'œuvre de Dieu.

A ces quatre arguments, ajoutons-en un dernier.

5° Dieu a le droit d'exiger, des *pouvoirs* qui le représentent ici-bas auprès des individus, qu'ils ne nuisent en rien à son autorité, qu'ils fassent rien pour la réduire ou pour la faire oublier. Un pouvoir humain, issu de Dieu comme tout pouvoir, serait prévaricateur s'il utilisait son autorité contre celle de Dieu même.

Or, étant donnée l'influence nécessaire des gouvernants sur les gouvernés, l'indifférence du pouvoir à l'égard de Dieu amène toujours cette conséquence, l'indifférence du peuple.

Erreur grossière que cette séparation entre les individus qui composent le pays et le pays lui-même. Quoi ! chaque membre serait religieux et le corps ne le serait pas ! C'est impossible. Un État qui soutient une pareille théorie donne par là même à chaque individu le conseil de se passer de foi et de prière. Son indifférence devient forcément de l'hostilité. Le respect humain, la crainte, le mauvais exemple produisent leurs effets ordinaires : la foi diminue chez les citoyens ; avec elle la force morale s'en va, et lorsqu'on songe qu'il y a des milliers et des milliers d'individus affaiblis dans leurs âmes par la perte de la religion, devenus plus faibles devant les exigences du devoir, on frémit en se disant qu'il faut additionner, multiplier toutes ces pertes et dire : Voilà ce que la patrie a perdu (2) !

II. LA RELIGION EST UN BESOIN POUR LA SOCIÉTÉ

La religion est tellement utile à la société, qu'on peut la regarder comme moralement nécessaire à son existence et à sa prospérité. A-

près avoir établi cette vérité par le *raisonnement*, nous le confirmerons par le *témoignage* des hommes et par celui des faits.

a. --- LA RAISON L'ÉTABLIT

Quel est le but de la société ? C'est de procurer le bonheur aux individus qui la composent. Or, pour atteindre cette fin, la société doit être en ordre. Elle *constitue* un corps, et lorsque le désordre règne entre les diverses parties du corps, le corps tout entier est malade : il en est de même dans la société.

Que faut-il donc pour que l'ordre règne dans la société ? Elle doit remplir plusieurs conditions que nous allons énumérer, en montrant brièvement que la religion intervient toujours pour que ces conditions soient remplies.

1re condition : *il faut qu'il y ait une distinction, admise par tous, entre l'autorité et les sujets*. — Une société sans autorité est un mythe : l'*anarchie* (3) peut être une théorie, ce ne sera jamais une réalité, et la destruction du pouvoir est rapidement suivie de la décomposition de la société.

Or, nous l'avons déjà fait remarquer, l'autorité ne peut être exercée que par un supérieur, et un homme ne la possède que comme délégué de Dieu : ou c'est le pouvoir de Dieu qu'il a en main, ou il n'a aucun pouvoir.

Le principe d'autorité nécessaire à la vie sociale, est donc essentiellement fondé sur la religion. De là vient que ce sont toujours des incroyants qui sont anarchistes : eux-mêmes, du reste, reconnaissent l'origine religieuse du pouvoir par leur maxime bien connue : *Ni Dieu ni maître*.

2e condition : *il faut que les détenteurs du pouvoir n'abusent pas de leur autorité à l'égard de leurs sujets*. — Il y a là une tentation que connaissent bien tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir. Cette tentation ne fait d'ailleurs que croître avec le pouvoir lui-même, et tout souverain éprouve plus ou moins la tentation d'être tyran.

C'est la religion qui sert de contrepoids à cette ambition. Elle rappelle au prince qu'il sera jugé à son tour et qu'il est responsable devant Dieu de son gouvernement. BOSSUET et FÉNÉLON ont écrit à ce sujet à Louis XIV des

(2) Dans nos *Apologistes laïques*, p. 158.

(3) De deux mots grecs, *a*, privatif, et *archè*, autorité.

lettres que n'importe quel laïque n'eût osé écrire : c'était la religion qui parlait par leur bouche à un prince croyant.

Supposez, au contraire, un prince incrédule. . . et écoutez Voltaire : " Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait tout autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes "(4)

3e condition : *il faut que, de leur côté, les sujets respectent le pouvoir.* — Ils le feront, s'ils considèrent le pouvoir civil comme une émanation du pouvoir divin. La révolte injuste sera considérée par eux, comme une faute dont ils auront à répondre devant Dieu. Si, au contraire, ils sont incroyants, ils se considéreront en face du pouvoir comme une force en face d'une autre force, et ils croiront la révolte permise, à condition de réussir.

4e condition : *il faut, pour régler les rapports des citoyens entre eux, des lois équitables et qui soient observées.* — La loi doit être juste, car le législateur agit au nom de Dieu, qui est la justice même. Mais s'il n'est pas religieux, il succombera plus facilement à la tentation de légiférer, non pour le bien de tous, mais pour celui de quelques-uns, par exemple de ceux de sa province, de sa profession, de sa condition, etc.

De leur côté, les sujets doivent obéir à toute loi juste. S'ils sont religieux, il sauront que cette loi les lie en conscience, et que, si la violation en échappe aux juges de la terre, elle n'échappera pas au Juge céleste. Dès lors, ils l'observeront beaucoup plus aisément que celui qui, n'ayant pas la foi, ne considérera souvent la loi que comme une gêne à laquelle on a le droit de se soustraire, à condition de ne pas se " faire prendre ".

Entre toutes les lois, les plus difficiles à faire et à observer sont, de nos jours, celles qui règlent les rapports du riche et du pauvre, du capital et du travail. La tentation est grande, pour l'ouvrier qui souffre, d'abroger la distance entre lui et la richesse. Seule, la religion, en lui montrant les compensations de l'avenir éternel, en chantant à ses oreilles la " vieille chanson " dont parlait Jaurès, saura lui faire prendre patience. Seule aussi elle montrera son devoir au riche, prêchant à celui-ci la charité et à l'autre la justice.

(4) *Homélie sur l'athéisme.*

5e condition ; *il faut la loi morale supplée à la loi civile là ou celle-ci est impuissante.* — Pas de société possible sans dévouement, sans abnégation, sans charité, sans douceur, sans résignation. Or, ces vertus ne peuvent être prescrites par la loi civile, pas plus qu'elle ne peut réprimer la dureté du cœur, le libertinage, etc.

Il est donc nécessaire que la loi morale supplée, dans la vie sociale comme dans la vie individuelle, à l'insuffisance de la loi civile.

Or, nous l'avons établi, la loi morale n'a son fondement solide que dans la foi religieuse.

Nous n'avons pas à refaire cette démonstration, mais seulement à constater que la religion est encore plus nécessaire ici, la vie sociale présentant des conflits dont le nombre et la violence dépassent de beaucoup ceux de la vie individuelle.

Conclusion : la religion est absolument nécessaire à la bonne conduite de la société.

(*Cette conclusion est confirmée par le témoignage des hommes comme par celui des faits : ce sera l'objet du prochain article.*)

E. DUPLESSY, ptre

(*Le Noël*)

Mettons-nous à table

Quarante personnes avaient été invitées pour dîner, et trente-neuf convives étaient dans les salons du cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle de l'empereur Napoléon. Il était sept heures et demie, et l'on ne se mettait pas encore à table ; le cardinal paraissait inquiet, et la faim allongeait toutes les figures.

— Vous attendez encore quelqu'un, Monseigneur ? se hasarda de dire l'un des convives.

— Oui, j'attends un respectable sénateur.

Une demi-heure s'écoule, le même convive revint au cardinal.

— Monseigneur, le respectable sénateur est peut-être malade ?

— Oh ! non, il me l'aurait fait dire.

— Une nouvelle demi-heure se passe.

— Mais, Monseigneur, quel est donc ce respectable sénateur ?

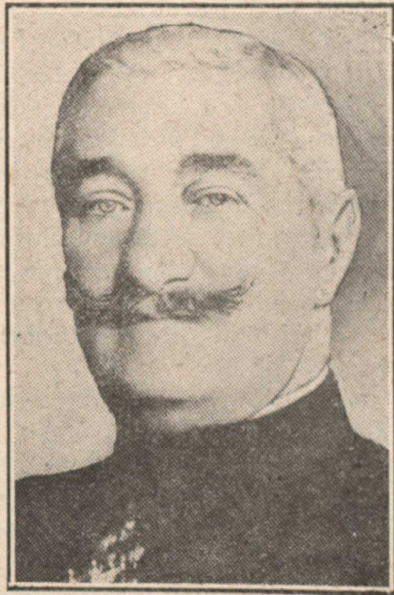
— C'est M. le comte de la Ville Leroux.

— Mais, Monseigneur, il est mort depuis un an.

— Oh ! alors il faut nous mettre à table.

La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN



LE GÉNÉRAL D'URBAL (1)

Le général d'Urbal naquit le 15 novembre 1858 à Sarreguemines où son père était en garnison. Il n'est pas toutefois Lorrain de race comme son émule le général de Maud'huy. Il appartient à une vieille famille militaire, et l'on peut lire sur les fresques de l'Arc de triomphe de l'Étoile le nom de l'un de ses ancêtres, général de cavalerie sous l'Empire et combattant de Waterloo. Il est l'aîné de quatre frères soldats, dont un, le commandant d'Urbal, fut tué à la bataille de la Marne. "Ce dernier, de taille puissante et d'un calme imperturbable, menait la canne à la main, son bataillon de zouaves à l'assaut des positions allemandes formidablement organisées, quand une balle l'étendit raide mort.

"Près de lui tombèrent le lieutenant colonel du régiment et un autre commandant. Le com-

(1) Voir le *Correspondant* (10 mai 1915).

mandant Déchirelles devenu chef du 2e zouaves ramena dans nos lignes sous une grêle de balles les corps de ses infortunés camarades. Le général Quiquandon chef de la brigade leur fit faire sous la mitraille des obsèques aussi simples qu'émouvantes."

Mais revenons à notre héros.

Le jeune Victor d'Urbal se présenta, 1876, à St-Cyr, et fut admis en bon rang, ce qui lui permit de choisir l'arme illustrée par son aieul, je veux dire la cavalerie, armes que deux de ses frères adoptèrent à son exemple.

Deux ans plus tard, notre jeune cavalier, classé au sortir de l'École avec le No 8, était promu sous-lieutenant et partait pour l'École d'application de Saumur. C'était déjà un très bel officier, grand, svelte, distingué, fier d'allure, il portait avantageusement le casque et l'élégant uniforme des dragons. A ces attraits extérieurs s'ajoutait des qualités morales d'une bien autre portée : un calme imperturbable et une volonté de fer.

D'Urbal, à la différence de presque tous ses émules les chefs de la Grande Guerre, fut presque exclusivement un officier de troupes et de garnison.

On sait que, dans ce dernier siècle, la cavalerie n'a pas été gatée. Arme brillante, choyée des châteaux, refuge suprême de la noblesse, d'accès difficile aux pauvres officiers, elle offusque notre ombrageuse démocratie, et, l'avancement y est fort lent.

D'autre part la guerre des tranchées et la concurrence d'une arme nouvelle, l'aviation, ont grandement réduit son rôle. C'était un gros chagrin pour nos cuirassiers, nos dragons, nos hussards, nos chasseurs, de dire adieu à leurs montures superbes et de défiler piteusement sous l'œil narquois des poilus pour s'enliser dans les boues des tranchées. Les "gros pères" et les "demoiselles" baissaient le nez sous la grêle des quolibets dont ils étaient criblés.

Aussi, quel soulagement ce leur fut, lorsque, en mars 1918, sonna, pour eux l'heure de la revanche !

L'armée du général Gough était rompue, de grands trous s'étaient creusés sur nos lignes, encore quelques heures et la liaison entre Anglais et Français cessait.

C'était le désastre, Calais, Amiens, Paris à la merci de l'ennemi.

En attendant que nos divisions accourussent, on manda nos cavaliers. Ils se précipitèrent comme un vol d'aigle formant, sur le front immense, un rideau flexible, mais impénétrable, se battant sans désamperer, arrêtant un instant l'adversaire, puis disparaissant comme un brouillard pour se reformer plus loin. Ainsi furent gagnées les heures nécessaires à l'arrivée de nos fantassins et à la reconstitution du front. Le sacrifice héroïque de notre cavalerie sauva la France et rendit à l'arme son lustre terni.

Puis, survint l'heure de la victoire définitive. La cavalerie sonna l'hallali. Dans des rondes vertigineuses, les chevaux anglais et français enveloppèrent les fuyards et ramenèrent dans nos lignes par troupeau de mille et dizaines de mille les Allemands éperdus.

Non la cavalerie n'est pas une arme désuète. Son emploi peut varier, son utilité demeure.

Le sous-lieutenant de dragons d'Urbal fut donc envoyé en garnison à Vitry, non loin de la frontière. C'est d'ailleurs sur la frontière que presque toute sa vie s'écoula.

Promu lieutenant en 1882, il fut, alors, arraché pendant quelques années au service actif pour être employé en qualité d'instructeur à l'école Saint-Cyr, son ancienne alma-mater. Il y fit œuvre féconde, comme en témoignèrent les jeunes élèves-officiers de ce temps, sans compter qu'il profita lui-même de ses propres études et qu'il conquist en 1886 le brevet d'état-major.

L'année suivante, il obtenait, à vingt-huit ans, chose presque inouïe dans la cavalerie, le grade de capitaine.

Attaché au 8e chasseur, le capitaine d'Urbal exerça derechef dans ce régiment son emploi d'instructeur ; après quoi on le chargea du service d'état-major.

La position d'officier d'état-major est à la fois très honorable et très périlleuse. L'officier d'état-major n'exerce personnellement aucune autorité, mais il est l'instrument des grands chefs, ce qui le place dans l'obligation de transmettre parfois des ordres à ses supérieurs hiérarchiques.

Ce secrétaire doit se pénétrer parfaitement de la pensée de celui qui l'emploie, la rédiger clairement et succinctement, et la communiquer ensuite sans morgue aux officiers de troupe chargés de son exécution. Il lui arrive parfois, dans les cas imprévus et prenants, de prendre sur soi

d'improviser des ordres, en interprétant les intentions du maître qu'il supplé. On devine quelle science, quelle expérience, quelle sagesse et quelle éducation un tel emploi comporte.

Le succès du capitaine d'Urbal dans cette charge délicate fut tel qu'il lui mérita s'être nommé, quelques jours plus tard, chef d'état-major de la 6e division de cavalerie à Lyon, et qu'il reçut en récompense, 1897, le grade de commandant du 2e dragon dans la même ville.

Promu en 1903, lieutenant-colonel au 14e de dragons, puis colonel, en 1906, au 12e, finalement chef d'état-major du 13e corps d'armée, il passa neuf ans de sa vie soit à Sedan, soit à Pont-à-Mousson, soit à Clermont-Ferrand, dans l'ardente préparation de nos régiments de frontière. Le 20 juin 1912, nommé général, il revint à Sedan prendre le commandement de la quatrième brigade de dragons. Sa renommée comme grand chef de cavalerie était, dès lors, fermement établie.

C'est dans ce poste que la guerre le surprit.

Dès lors, sa carrière, qui, jusque-là, avait été lente et régulière, changea d'allures ; et, comme tous ses rivaux de gloire, il franchit avec une rapidité surprenante les derniers échelons de la hiérarchie.

A la fin du mois d'août il commande la 7e division dans la Woëvre, luttant tantôt à pied tantôt à cheval, faisant admirer son sang-froid, son énergie, sa tenacité. Un mois plus tard, dans les premiers jours d'octobre, il est chargé, sous les ordres de de Maud'huy, de défendre Arras et de créer un nouveau corps d'armée.

Les troupes lui arrivaient de tous côtés, régiments d'Afrique, régiments de la métropole, braves assurément comme ils le prouvèrent, mais un peu désorientés. Il faut bien avouer, en effet, que ces troupes, lancées dans la fournaise à la descente des trains, manquaient de cohésion. Elle n'avaient pas eu le temps de se reposer, de se connaître, de s'apprécier, elles n'avaient jamais manœuvré ensemble. Leurs chefs eux-mêmes, pour la plupart, leur étaient étrangers.

“ Alors leur apparut un général encore jeune, haut de taille, au front large, au regard d'acier, respirant le calme, la décision. En quelques mots précis il poussait vers une direction bien marquée les officiers divers qui successivement, se présentaient à lui précédant leur troupes ; et, soudain, les régiments éparés se sentirent

soudés. Ils comprirent qu'il ne faisait qu'un seul corps sous un seul chef, et leur inquiétude disparut."

On raconte qu'un jour un régiment d'Afrique défila devant lui. Il reconnut le régiment de son frère qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Il demanda à le voir pour l'embrasser. Un inconnu lui apprit que le commandant d'Urbal venait de succomber à Entrepilly.

Près de lui, son chef d'état-major demanda également qu'on lui amenât son fils, jeune sous-lieutenant plein d'avenir. Un inconnu lui apprit qu'il était tombé au champ d'honneur...

Les deux hommes, le cœur broyé, se regardèrent un instant. Puis, sans dire un mot, sans tressaillir ils continuèrent à mener la bataille.

De tels chefs forment des troupes à leur image. Les Allemands se brisèrent devant eux, Arras fut sauvé, et l'armée de Maud'huy s'accrut d'un corps d'armée solide.

Mais d'Urbal était appelé à de plus hautes destinées. Dès les premiers jours de novembre 1914, une lettre de service l'envoyait en Belgique, sur l'Yser, pour y former et y commander une importante armée.

Les Allemands avaient conquis Anvers. Battus devant Paris, ils avaient juré de prendre leur revanche, de se saisir de Calais et d'insulter l'Angleterre. Du 20 octobre au 15 novembre ils s'acharnèrent sur l'Yser.

La petite rivière était défendue par les Belges, les Anglais et quelques éléments français. Ces faibles troupes luttèrent désespérément lorsque d'Urbal arriva. Quelles étaient alors ses forces? Lui-même va le dire: Lorsque "j'arrivai dans le Nord, j'ai trouvé, en tout et partout, deux divisions territoriales et un peu de cavalerie. Alors, nuit et jour, j'ai attaqué les Allemands pour leur faire croire que j'étais en nombre. Pendant ce temps mon armée se formait. Et maintenant ils ne passeront pas quoiqu'ils fassent."

Ils ne passèrent point, en effet. Leur effort se brisa contre nos troupes dont le nombre ne dépassa guère le chiffre de cent mille hommes.

Du 20 octobre au 15 novembre, cinq cent mille Allemands s'acharnèrent contre les Alliés, attaquant en masses serrées, couvrant leurs assauts d'une pluie d'obus, jonchant le sol de leurs cadavres. Tout fut en vain. Repoussés devant Calais comme il l'avaient été devant Paris ils durent renoncer à leur offen-

sive et nous laisser le temps de respirer, de réorganiser nos armées et de constituer enfin cette artillerie lourde dont la nécessité se faisait sentir tous les jours d'avantage.

Le rôle du général d'Urbal fut capital dans ces sanglantes journées, pendant lesquelles, au témoignage de son chef immédiat, le général Foch, il se conduisit en héros

FR. ALEXIS, *cap.*

L'ÉPURATION DES EAUX A CHICAGO

Chicago est la ville du monde la mieux approvisionnée en eau. Construite sur les bords du lac Michigan, elle en reçoit des quantités considérables; malheureusement, malgré tous les soins qu'elle a pris, notamment en détournant les eaux d'égoût qui se jetaient dans le lac, elle n'a pu éviter les causes de pollution qui proviennent surtout de la circulation des bateaux, et elle a été obligée de faire le nécessaire pour purifier les eaux d'alimentation.

Elle a d'abord songé au filtrage, mais a dû y renoncer en présence de la quantité consommée. Elle a ensuite essayé la javellisation ou traitement par l'eau de Javel (hypochlorite de chaux). Après avoir expérimenté en petit ce procédé, elle a fini par adopter un système de purification à l'aide de chlore liquide. Le chlore liquéfié sous pression et conservé dans des tubes, est détendu et reprend sa forme gazeuse dans un appareil appelé aërisostat et composé essentiellement d'une tour remplie de pierre ponce. De l'eau tombe sur la pierre ponce et absorbe le chlore. On mélange ensuite cette eau chlorée à celle qu'il faut épurer, suivant le volume qu'on veut traiter.

Les résultats bactériologiques ont été excellents: la fièvre typhoïde a été réduite de 71.4 pour 100 à la suite de ce traitement.

Le profiteur de guerre dans une crise de patriotage. — J'aimerais à voir le Kaiser en enfer.

Sa femme. — Ne t'inquiète pas, mon cher, je suis certaine que tu l'y verras.

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

AVRIL 1920

1 — M. Adolphe Stein, n'ayant pas eu d'opposition, a été élu, hier, par acclamation, député fédéral de Kamouraska, en remplacement de M. Ernest Lapointe, le député actuel de Québec-est.

— Le Comité chargé de s'enquérir de la possibilité de tenir à Montréal une exposition internationale, rejette définitivement le projet à cause de la dépense trop grande que cela nécessiterait. On évalue à \$20,000,000. le coût d'une telle entreprise.

— Le Conseil municipal de Paris vient d'approuver un emprunt de vingt millions, qui sera contracté au Canada. Cet emprunt remboursable dans dix ans, servira à payer des marchandises achetées en notre pays.

2 — La Législature de l'Ontario vote une somme de dix mille dollars, pour l'Université de Montréal. Il y a trente ans, la Législature de Québec avait voté la même somme à l'Université de Toronto, qui venait d'être incendiée.

— Le gouvernement canadien refuse d'accorder à la Serbie le crédit de \$20,000,000. qu'elle demandait pour faire l'achat de marchandises canadiennes.

— Le chemin de fer "Lotbinière et Mégantic" que le gouvernement canadien a acquis de la Q. R'y L. H. & P. Co., passe sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer du Gouvernement.

— Trois nouveaux canadiens-français viennent d'être élus membres de la Société royale du Canada. Ce sont M. le chanoine David Gosselin, curé de Charlesbourg, M. E.-Z. Massicotte, archiviste du Palais de Justice de Montréal, et Fernand Rinfret, directeur du Canada.

3 — On vient de décider à Ottawa de former un corps canadien d'aviation d'environ 5,000 hommes. Tous les anciens aviateurs sont invités à écrire au Secrétaire du "Air Board" à Ottawa, s'ils désirent en faire partie. La limite d'âge pour les officiers juniors est de

trente ans et de trente-huit ans pour les officiers seniors.

5 — Sur l'inspiration de monseigneur Gauthier et à la suite d'une retraite prêchée par les RR. PP. Rouleau et Houle, dominicains, dans la basilique d'Ottawa, une "Ligue contre les modes immodestes" vient de se former. Elle compte déjà plus de 800 adhérentes. Voilà une louable initiative de l'apostolat féminin.

6 — A Québec a lieu l'ouverture du terme criminel de la Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'honorable juge L.-P. Pelletier. Il y a six accusations de meurtre et une cause de vol à main armée.

— La Cour suprême décide que le Bureau du Commerce n'avait pas le droit de donner ordre à la Compagnie Price, de Québec, d'expédier du papier à journal à certaines maisons de Montréal, à un prix fixé qui était plus bas que celui que la compagnie pouvait avoir aux États-Unis. La Cour suprême est d'avis que le papier à journal n'est pas un article de première nécessité. On croit que ce sera la fin du contrôle du papier par le gouvernement.

7 — MM. Fernand Rinfret, candidat libéral, et Angus MacDonald, candidat fermier-ouvrier, sont élus respectivement dans St-Jacques, de Montréal, et dans Témiscamingue, aux élections complémentaires pour la Chambre des Communes du Canada.

— La population du Canada en 1920 est évaluée à 9,000,000 d'habitants, d'après des statistiques soumises à la Chambre des Communes à la demande de l'honorable M. Fielding.

— Le jeune comte de Minto, fils de l'ancien gouverneur-général du Canada vient d'arriver dans notre pays. Il est actuellement à Montréal.

— A Valleyfield, en présence de Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique du Canada, et de plusieurs évêques, a lieu l'installation du nouveau chapitre de la cathédrale.

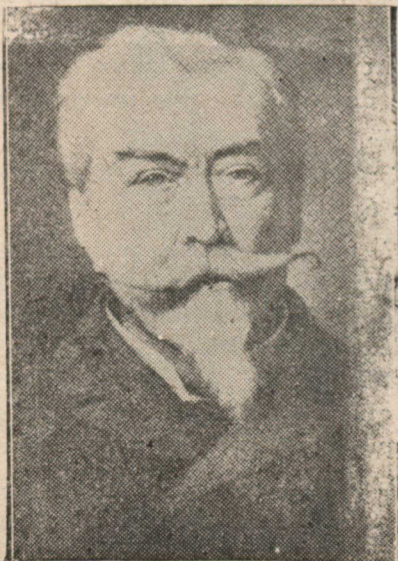
— Les Députés canadiens-français aux Communes d'Ottawa, protestent énergiquement

contre le plan proposé de réduire à un rang inférieur le service du "journal français" de la Chambre. "Il ne s'agit point, en l'espèce d'une affaire de piastres et de sous", proclame fort justement, M. Stein, le nouveau député de Kamouraska, mais bien d'une question de respect des garanties constitutionnelles en faveur des droits du français." M. Currie, député de Simcoe-nord, Ontario, reconnaît qu'une telle modification, bien qu'elle puisse paraître anodine, de prime abord, contient en germe un changement profond et fondamental, qui peut amener des difficultés. En face de ces revendications vigoureuses, le gouvernement hésite et ajourne le projet.

— Le Bureau canadien, préposé à la régie du commerce du blé entame des négociations pour renoncer au contrôle qu'il exerçait et retirer le prix maximum qu'il avait fixé.

9 — D'après une déclaration faite à la Chambre par sir George Foster, le Gouvernement continuera d'améliorer le système de pension aux soldats, et d'aider les vétérans à réintégrer la vie civile, mais il ne leur donnera pas de gratification supplémentaire.

10 — M. Benjamin Sulte, archiviste d'Ottawa donne à Québec une conférence sur "le Canada sous les deux races", sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres de notre ville.



M. BENJAMIN SULTE

— Les Fermiers-Unis de l'Ontario font le choix de leur actuel président, M. Burnaley comme candidat aux prochaines élections fédérales, contre M. Mackenzie-King, chef de l'Opposition libérale à Ottawa, dans la circonscription de York-nord.

12 — S. G. Mgr Fallon, évêque de London, Ont., édicte des dispositions fort sévères, afin de réagir contre la plaie des mariages mixtes, en son diocèse.

— La Commission canadienne du Commerce est l'objet de vives attaques, à la Chambre des Communes du Canada : les députés de la province de Québec, notamment, soutiennent qu'elle devrait être abolie, n'ayant été d'aucune utilité.

— Les deux roumains Dabeka et Morari, accusés d'avoir assassiné Kostinian, un compatriote, à Kénogami, le 27 juillet dernier, sont trouvés coupables par les jurés, et condamnés par l'hon. juge L.-P. Pelletier à être pendus le 25 juin prochain, à Québec.

— Au cours de l'année 1919, on compte que 117,633 immigrants sont entrés au Canada.

— L'Université de Montréal fait les premières démarches pour constituer régulièrement son officialité : S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, est nommé chancelier ; Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, devient recteur et M. le chanoine Émile Chartier, vice-recteur. M. le professeur Edouard Montpetit est le nouveau secrétaire-trésorier ; l'honorable sénateur F.-X. Bétique est choisi comme président, et M. Oscar Archambault, comme trésorier du Conseil d'administration.

14 — A Québec, à l'Académie Commerciale, s'ouvre la journée diocésaine des œuvres. La première séance a lieu l'après-midi et une séance publique a lieu le soir. On y traite, dans l'après-midi des moyens de propager le bon journal et de la lutte antialcoolique ; et le soir, on étudie la question ouvrière.

15 — A l'Académie Commerciale de Québec a lieu la dernière séance de la journée diocésaine des œuvres. On y étudie la question des coopératives de production et de consommation.

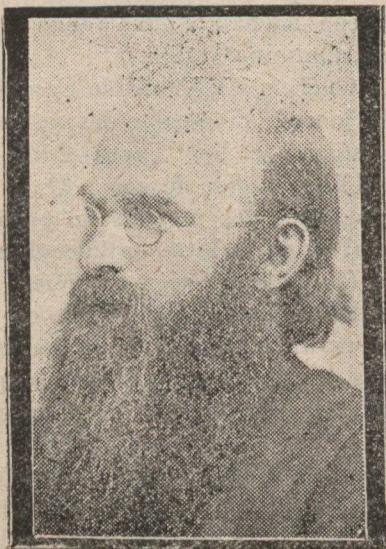
— M. Robert Rogers, ancien ministre dans le cabinet Borden, à Ottawa, convoque formellement, à la suite de longs mois de travaux d'approche et de sondage, une conférence des principaux dirigeants conservateurs des diver-

ses provinces canadiennes, à Toronto, pour le dix mai. On y étudiera la possibilité de remettre sur pied le vieux parti libéral-conservateur de Macdonald et Cartier, en gardant la politique nationale, et retouchant le programme d'ensemble selon les besoins du temps.

— Dans la salle des Promotions de l'Université Laval de Québec, M. l'abbé Martial Levé, le prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal, donne une conférence sous les auspices de l'Institut Canadien. "Le Français et le Canadien-français, deux nationalités d'une même race" tel est le thème de sa conférence.

17 — A Montréal, à la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame on célèbre d'une manière grandiose le trois centième anniversaire de naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de cette communauté. Le matin, S. G. Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal, célèbre pontificalement la messe, et S. G. Mgr Pietro di Maria assiste au trône. Les fêtes se terminent le 19 au soir.

18 — A St-Damien, à l'Orphelinat agricole des Frères de Notre-Dame des Champs, décède M. l'abbé J.-O. Brousseau, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Québec, premier curé de St-Damien, fondateur de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de l'Institut des Frères de Notre-Dame des Champs.



M. LE CHANOINE J.-O. BROUSSEAU

— Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, part pour New-York, accompagné de M. le chanoine Arsenault, de l'Archevêché, et de M. l'abbé H. Bouffard, curé de St-Malo. Son Éminence se rend à Rome accomplir son pèlerinage *ad limina*. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, est nommé administrateur du diocèse de Québec pendant le voyage de l'éminentissime archevêque de Québec.

19 — L'honorable M. Thomas Chapais, prononce au Sénat canadien un magistral discours contre le nouveau projet de loi du divorce actuellement à l'étude devant les Chambres canadiennes.

20 — La femme Gagnon, de Ste-Philomène, de Lotbinière, est tenue, par les jurés, criminellement responsable de la mort de sa belle-fille, Aurore Gagnon, et est condamnée par l'honorable juge Pelletier à être pendue le 1er octobre prochain.

21 — La Société du Parler français de Québec donne sa séance traditionnelle annuelle à la Salle des Promotions de l'Université Laval avec le concours de la Société symphonique.

— Le bill établissant l'uniformité de procédures pour l'obtention du divorce dans les provinces du Dominion, excepté dans la province de Québec, est voté en seconde lecture au Sénat par une majorité de 43 à 14.

— La ville de Québec a dû payer un surplus de \$241,641.08 pour le rachat de son emprunt de \$2,125,000. contracté à New-York. Cette somme représente une baisse moyenne de 11.372% de la piastre canadienne sur le dollar américain.

25 — Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy bénit la nouvelle église de Limoilou.

26 — A Ottawa s'ouvre une conférence où l'on étudiera nos lois canadiennes du Travail. Il y a des délégués de toutes les provinces de la Confédération, sauf de l'Île du Prince-Edouard, et c'est l'honorable Ministre du Travail qui préside l'ouverture de cette Conférence qui durera une quinzaine de jours.

27 — L'arrêté-en-conseil nommant sir David Watson, président de la Commission du Havre de Québec, le général Tremblay et M. A.-S. Gravel, commissaires, vient d'être proclamé officiellement à Ottawa.

28 — Le Gouvernement français sanctionne à son tour le contrat récemment signé entre la ville de Paris et un groupe de banquiers canadiens, composé de La Banque Provinciale du Canada, La Banque Nationale et La Corporation des Obligations municipales, Limitée, pour l'émission par cette ville d'obligations au montant de vingt millions (\$20,000,000.), à dix ans, portant 6% d'intérêt, et dont le produit doit être exclusivement employé à l'achat de denrées alimentaires au Canada.

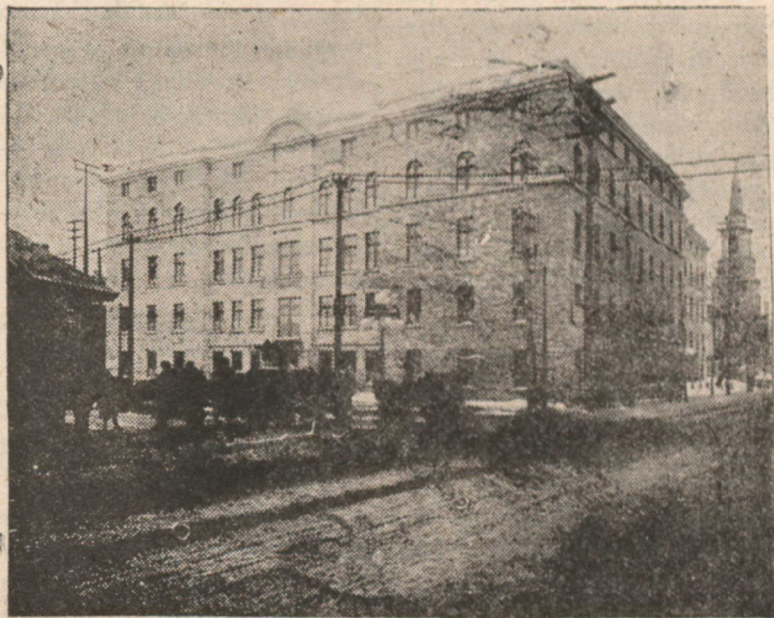
29 — *La Gazette du Canada* annonce dans son dernier numéro, les décorations suivantes : "Médaille de la Reconnaissance française," donnée par la France au Lt-col Ludger-Adolphe Sylvestre, aumônier des Forces canadiennes; "médailles d'honneur," accordées aux

sergents W.-T. Foucher et Ouimet, du régiment de Québec; la Médaille militaire du Portugal, donnée au soldat Ed.-Antonio Olves, du 22e d'Infanterie.

— On parle de plus en plus de la construction d'une route carrossable, de Québec à Chicoutimi, d'après des tracés préparés par M. J.-F. Grenon, ingénieur civil de Chicoutimi.

30 — De grandes fêtes s'ouvrent aujourd'hui au couvent de Saint-Roch de Québec, en l'honneur du troisième centenaire de la naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys.

— Le Gouvernement canadien informe celui de la France qu'il est disposé à entrer en conférence pour l'amélioration des relations commerciales entre les deux pays.



LE COUVENT DE SAINT-ROCH DE QUÉBEC

Gauseries Scientifiques

L'INSOMNIE

SES REMÈDES

M. J. Toulemonde propose, dans la Revue de Philosophie, quelques remèdes psychothérapeutiques à l'insomnie. Il ne condamne pas absolument l'usage des drogues qui, dans certains cas, peuvent rendre d'utiles services, mais il signale leur danger et cite à ce propos les paroles du docteur Dubois : " Je n'ai pas assez confiance dans la solidité de l'écorce cérébrale pour recourir à ces stupéfiants. "

Parmi les remèdes qui ne sont par d'ordre psychothérapeutique, il en est un cependant qu'il croit devoir recommander. Il n'a rien de commun, d'ailleurs, avec les produits pharmaceutiques. Il s'agit des insomnies provoquées par des troubles de l'appareil digestif. Sans doute, c'est aux mauvaises digestions qu'il faut s'en prendre tout d'abord, et c'est affaire du médecin. Toutefois, dans biens des cas, le remède suivant sera efficace ; se lever, se promener quelque temps dans sa chambre sans se couvrir. Le froid gagne la peau et, par suite, chasse le sang dans les organes centraux, et notamment dans le tube digestif endormi qui se remet à fonctionner.

On le réveillera encore plus efficacement en absorbant un verre d'eau froide. Le contact d'un corps glacé donne un coup de fouet à l'estomac ; les mouvements péristaltiques reprennent dans tout l'intestin.

Mais, dans beaucoup de cas, l'insomnie est causée par un état de surexcitation nerveuse, même en l'absence de lourdeur d'estomac ou d'idée fixe. Cela arrive surtout à la suite de vives préoccupations.

C'est le cas de recourir à la psychothérapie, sans négliger bien entendu certaines dispositions essentielles : préparer un bon lit, éviter de se coucher avec le corps glacé ou avec la tête en ébullition, veiller à une bonne digestion.

Il est alors excellent de se préparer l'esprit au sommeil : ne pas se coucher tout de suite

après une discussion animée, après la réception d'une mauvaise nouvelle, après un travail intellectuel absorbant ou au sortir d'une réunion publique, d'une représentation théâtrale.

S'implanter des idées gaies et étrangères à nous, en lisant une histoire ou un conte intéressant. On reporte ainsi ses pensées sur les aventures d'un héros sympathique et on les éloigne de ses propres affaires et de ses soucis. Prolonger cette lecture jusqu'à l'oubli total des préoccupations qui vous torturaient.

Un obstacle assez fréquent au sommeil, c'est l'idée obsédante qu'on ne dormira pas de toute la nuit. Le meilleur remède est l'indifférence. Il faut se dire : " Je ne dors pas qu'importe ! On n'en meurt pas. Pendant la guerre, les soldats en ligne restaient souvent pendant plusieurs nuits sans dormir dans les périodes d'attaque, et pourtant ils n'en mouraient pas.

Quand l'insomnie provient d'une idée fixe qui a tracassé pendant la journée et qui s'exaspère dans le silence de la nuit, il est bon d'allumer une bougie et de chasser les ténèbres quelque temps. Au besoin, prendre un livre captivant afin de donner un autre cours aux pensées. D'ordinaire un quart d'heure ou une demi-heure de lecture intéressante suffisent.

Cause fréquente d'insomnie : l'afflux de sang au cerveau, ou mieux la stagnation du sang dans la tête. Recourir à la position horizontale de la tête, en ayant soin toutefois que le cou soit bien dégagé. Cette position est bien la plus propice à la bonne circulation du sang.

Une autre cause tout aussi fréquente : un bruit discontinu, comme le passage d'un tramway à heure fixe, des aboiements de chiens, etc. L'auteur de l'article propose un remède assez simple, trop simple peut-être : " N'y faites pas attention. On n'entend bien que ce qu'on écoute comme on ne voit bien que ce qu'on regarde. " Heureusement qu'il sort aussitôt de la psychothérapie pour indiquer un moyen tout à fait inoffensif : introduire dans chaque tube auditif un tampon de ouate imprégné de vaseline. Ce sera sans doute plus efficace.

Enfin il y a les moustiques. Pas de psychothérapie possible dans le cas, si ce n'est une résignation stoïque. Aussi l'auteur de l'article croit-il utile d'indiquer les précautions à prendre. Il y a tout d'abord l'usage du moustiquaire, surtout le moustiquaire de tête, trop peu connu en France. On peut aussi se frotter légèrement la figure, les cheveux et les mains avec de l'huile contenant 50% de pétrole. Il paraît que l'effet est prodigieux. La vaseline camphrée peut aussi rendre le même service. Enfin, l'auteur signale un moyen dont il a entendu parler, mais sans l'avoir expérimenté : le saindoux dans lequel on a fait macérer des feuilles de laurier. Nous nous permettons de signaler à M. Toulemonde un autre remède plus simple et dont on dit beaucoup de bien : poser sur sa table de nuit une soucoupe contenant du vinaigre.

A cet article intéressant, il manque pourtant une chose très importante, puisqu'il s'agit de psychothérapie. On a oublié d'indiquer une cause fréquente des insomnies : une mauvaise conscience, ou encore une conscience troublée. Le remède est connu : une bonne confession.

Rien, d'ailleurs, ne favorise le sommeil comme la paix de l'âme. Et parmi les dérivatifs qu'on peut employer dans les longues insomnies, la prière est certainement un des plus puissants. De même, parmi les objets agréables à offrir à l'imagination, il n'en est certainement pas de comparable à la pensée du ciel et du bonheur éternel.

WAGONS EN CIMENT

Il n'y a pas que les navires qui ont bénéficié de la vogue du ciment armé. Aux États-Unis et récemment en France, pour économiser le bois et le fer qui sont devenus rares, on a essayé de construire des wagons à plancher et parois de ciment.

Sur le châssis habituel, on a posé le treillis de fer servant d'armature, et une seule armature en bois, vers l'extérieur. Le mortier a été posé à l'aide du "canon à ciment", appareil pneumatique qui pulvérise le ciment sur la surface à couvrir et qui peut donner l'épaisseur voulue avec une précision absolue.

Le wagon de marchandises à 12.65 m. sur 3.12 ; le plancher a une épaisseur de 5 centi-

mètres, les parois de 4 millimètres. Le poids est de 24 tonnes. Il peut en porter 40.

Comme avantages autres que celui de l'économie, le wagon en ciment est incombustible et s'abîme moins qu'un semblable en bois ; il ne demande pas de peinture comme le wagon en fer et résiste aux actions chimiques qui s'exercent sur l'acier, comme, par exemple, lorsque le chargement est composé de scories, ou de certains minerais.

L'AMI VÉRITABLE

L'ami véritable est celui qui vous tend la main quand tout le monde vous abandonne, qui pleure avec vous quand le monde rieur s'éloigne de vous.

Celui qui considère vos besoins avant vos mérites.

Celui qui comprend votre silence.

Celui qui oublie les fautes et vous donne de bons conseils.

Celui qui se réjouit quand la fortune vous sourit

Celui qui, une fois arrivé au sommet de l'échelle, ne vous oublie pas si vous êtes en bas.

Celui qui est vrai en tout et partout et qui en est de même envers vous.

Celui qui vous regarde de la même manière dans l'infortune que dans la prospérité.

Celui qui prend soins de vos intérêts comme des siens.

Celui qui vient vous secourir au moment du danger.

Mais celui qui s'éloigne au moment du danger est un fourbe. C'est d'ailleurs celui que l'on rencontre le plus fréquemment.

Un cru, c'est du vin une crue, c'est de l'eau ce qui prouve que l'eau est le féminin du vin. Si on les unit l'un à l'autre, comme le font souvent les mastroquets, ça devrait s'appeler un mariage Eh bien ! pas du tout, ça se nomme un baptême Expliquez ça !



LE CHANTRE DE LA BASSE-COUR

GOIN DE L'OUVRIER

Le Pape et l'action sociale

A la suite des graves conflits provoqués à Bergame par la situation économique, et des violentes manifestations dont cette cité fut le théâtre, le Souverain Pontife a adressé, le 11 mars dernier, à l'évêque de cette ville, une lettre où sont brièvement, mais fortement consignés, quelques-uns des devoirs des catholiques.

Après avoir félicité l'évêque de Bergame de l'institution d'un "Office spécial du travail pour le développement des œuvres ouvrières" et rappelé les enseignements de l'Encyclique *Rerum Novarum*, le Saint Père condamne la violence et l'excitation à la lutte des classes : " Rien n'est plus propre à assurer le bien général que la concorde et l'union de toutes les classes entre lesquelles il n'est pas de meilleur trait d'union que la charité chrétienne. "

Si le vrai bonheur ne peut se trouver sur cette terre et ne se rencontrera qu'au ciel ; si, par conséquent, nous " devons moins nous soucier de faire valoir nos droits que de remplir nos devoirs, il n'est cependant pas défendu ici-bas, et dans la mesure du possible, d'améliorer notre sort par la recherche d'une existence plus aisée".

Le Souverain Pontife trace ensuite la ligne de conduite à suivre pour les catholiques qui se dévouent à l'action sociale, par les privilégiés de la science ou de la fortune, par les ouvriers et par le clergé ;

1° Les catholiques qui travaillent " directement à améliorer la condition des ouvriers " feraient mauvaise besogne, s'ils ne les aidaient qu'à la conquête des biens fragiles et périssables d'ici-bas, en négligeant de les éclairer sur leurs devoirs à la lumière des principes de la doctrine chrétienne; s'ils allaient jusqu'à exciter leur animosité à l'égard des classes plus favorisées " en se livrant à ces déclarations amères et violentes par lesquelles nos adversaires poussent les masses au bouleversement de la société ". Aussi éviteront-ils ces intempérances de langage et pénétreront-ils profondément d'esprit chrétien

toute leur action sociale. Avec vigilance l'évêque prodiguera à ces catholiques, promoteurs d'œuvres sociales, ses conseils, afin de diriger leur activité et il interviendra, s'il était nécessaire, pour la redresser.

2° " Tous ceux à qui leurs connaissances confèrent quelque supériorité ne refuseront pas d'aider les ouvriers de leurs conseils, de leur autorité, de leur parole, tout spécialement par l'appui qu'ils donneront aux œuvres. " — Ce concours des compétences, des esprits cultivés, cette collaboration entre les membres des professions libérales et des professions manuelles, ne peuvent qu'être utiles aux uns et aux autres et servir du même coup les intérêts de la société.

Les privilégiés de la fortune ont aussi un rôle à remplir, s'ils veulent bien " régler leurs rapports avec les travailleurs, non suivant les données du droit strict, mais plutôt sur les principes de l'équité. " Aussi le Saint Père les engage-t-il très vivement, non seulement à entretenir avec les ouvriers des relations pleines " d'indulgence, de largeur d'esprit et de libéralité ", mais encore à " faire sur leurs propres droits toutes concessions et remises possibles ".

3° Aux travailleurs, le Souverain Pontife rappelle d'abord que la diversité des classes et l'inégalité sociale tiennent " à l'ordre même des choses ". Ils doivent se pénétrer de cette vérité : " quelque amélioration qu'ils apportent à leur situation tant par leurs efforts personnels qu'avec le concours des gens de bien, il leur restera toujours, comme aux autres hommes un lourd héritage de souffrances. " Cette exacte vision de la réalité doit leur faire supporter " les maux inévitables avec la résignation et le courage que donne l'espérance des biens éternels ". Qu'ils ne se laissent donc pas prendre au mirage des promesses fallacieuses, par lesquelles on cherche à leur ravir la foi " pour les enrôler au service de la violence qui s'appête à tout bouleverser et à tout détruire. Ce n'est ni par la force ni par le désordre que se défend la cause de la vérité et de la justice ; ce sont là des armes, qui en définitive, blessent gra-

vement et d'abord, tout les premiers, ceux-là même qui y ont recours ”.

4° L'étude des questions sociales et économiques et l'action sociale sont un devoir pour le clergé et une des formes actuelles du ministère sacerdotal. Les prêtres, et avant tout les curés, ont le devoir de réaliser l'union parfaite des esprits. “ Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal sous prétexte qu'elle mène sur le terrain économique ; il suffit que sur ce terrain le salut des âmes soit en péril. Aussi voulons-nous que les *prêtres considèrent comme une de leurs obligations* de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociale, par l'étude, le contrôle ou l'action, et de collaborer par tous les moyens avec ceux qui, sur ce terrain, exercent une saine influence en vue du bien général. ”

Ces directions du Souverain Pontife, adressées à l'évêque de Bergame, ont un caractère de généralité qui les rend opportunes ailleurs. Au Canada, nous pouvons aussi en faire notre profit pour le rapprochement des esprits, pour opposer à la lutte des classes, par laquelle on veut bouleverser la société, l'union de tous les catholiques, quelque soit leur situation sociale, dans le travail, l'ordre et l'esprit chrétien.

L'ABEILLE D'OR

Je travaillais ce matin dans ma chambre, à la campagne. L'une des deux grandes fenêtres était ouverte.

Une abeille d'or est entrée ; et au travers de cette chambre, elle a proméné gaiement d'abord anxieusement, puis désespérément sa bourdonnante chanson.

Elle se cognait à la glace de la fenêtre, s'obstinait à vouloir passer là où il était impossible de passer.

Alors la brute, qui dort en tout homme, s'éveilla en moi.

Je me levai, je pris une serviette, et je donnai un grand coup imbécile sur la petite abeille.

Elle tomba étourdie contre le rebord de la fenêtre ; et là, se cramponnant à ce qu'elle prenait pour de la lumière, elle attendit, la tête tassée dans son corselet de velours fauve, le second coup qui devait la tuer.

Ce second coup, je me le donnai pas.

Pendant toute la journée l'abeille, désormais silencieuse, essaya de traverser la vitre impénétrable, montant, descendant, aspirant par les fissures l'air frais qui venait du dehors.

Le soir, je la trouvai sur le plancher, morte de fatigue et de faim.

Et pourtant, tout à côté, l'autre fenêtre était grande ouverte sur les fleurs du jardin et sur les champs inondés de soleil.

Mais l'abeille n'avait pas vu... pas même regardé...

* * *

Et moi, devant le cadavre raidi de la petite travailleuse, je pensais à tant d'âmes éprises de lumière, avides de vérité, et qui se butent, et qui s'obstinent, et qui se tuent à l'apparence des choses terrestres.

Ames prisonnières de leur sens propre, qui n'avaient qu'à voir, à côté d'elles, la route divine prise par tant de saints, élite de l'humanité.

Et un jour, elles tombent épuisées, inutiles, elles qui étaient faites pour l'apostolat fécond et pour l'éternelle vérité...

PIERRE L'ERMITE

AUX JEUNES GENS

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie...
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'expoir de demain

Elle est bonne à tous ceux qui courent à
leur tâche,
Comme le laboureur qui se lève au matin
Et retourne son bien, sans plainte et sans
[relâche,
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naître à l'orient tranquille,
Vos bœufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile ;
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail, au travail ! Faites votre journée ;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir ;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année ;
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir...

HENRI CHANTEVOINE

(L'ami des enfants)

Science Ménagère

Comment cuire les légumes

Apart la salade et les radis, les légumes doivent être cuits pour servir à l'alimentation humaine.

La cuisson faite dans l'eau a un grave inconvénient : une partie, souvent la plus importante, des éléments constitutifs des légumes se dissout dans l'eau, de sorte que lorsqu'on enlève celle-ci pour accommoder le plat, les aliments végétaux ont perdu jusqu'à 50 pour cent de leur valeur nutritive.

D'après une étude très détaillée de MM. Masoni et Savini, voici ce que perdent, en moyenne, différents légumes, tant en matière organiques et minérales qu'en composés phosphorés ou azotés.

Asperges et haricots verts, 60 pour cent ; riz, 42 pour cent ; chou rouge, 39 pour cent ; lentilles, 32 pour cent ; chicorée, 31 pour cent ; épinard, 24 pour cent ; haricots blanc, 20 pour cents ; pomme de terre, 14 pour cent.

Comme on le voit, les pertes sont fort différentes, suivant les légumes, mais elles n'en existent pas moins, et il y a lieu de les réduire au minimum. C'est pourquoi on conseille de les faire cuire dans la plus petite quantité d'eau possible, de façon qu'on ne soit pas obligé de jeter l'eau de cuisson au moment d'accommoder, ou bien, si un certain volume de liquide est nécessaire, il est bon de garder ce qu'il y a en trop pour faire des potages ou autres préparations semblables.

Le même phénomène se constate dans la préparation des conserves de légumes. Avant leur mise en boîte, ceux-ci sont soumis à un ébouillantage de quelques minutes. La déperdition des éléments nutritifs est moins grande que dans la cuisson des légumes frais, puisque la durée de préparation est réduite : mais M. Truelle a constaté cependant des pertes de 5 à 15 pour cent quand la cuisson est faite à l'eau bouillante, 2 à 8 pour cent pour la cuisson à la vapeur, 1 à 7

pour cent, pour la cuisson à l'autoclave. Ce sont naturellement les principes nutritifs les plus utiles, les plus appétissants, qui sont éliminés. Les pertes sont d'ailleurs augmentées par le passage à l'eau froide, qui suit l'ébouillantage avant la mise en boîte.

M. Truelle conseille donc d'employer pour la préparation des légumes de conserves l'autoclave, qui réduit les pertes au minimum, et de se servir de l'eau de cuisson pour remplir les boîtes avant leur stérilisation et leur fermeture.

L'eau chargée des éléments nutritifs des légumes pourrait aussi être concentrée pour servir de base à la préparation de potages condensés, auxquels, pour qu'ils soient complets, on n'a plus qu'à ajouter des graisses et extraits de viande.

CE QU'ON PEUT FAIRE DES AILES DE PAPILLONS

Toutes sortes de bijoux richement décorés, des couvercles de boîtes, presse-papiers, épingles à chapeaux, etc.

Voici d'après la *Nature*, la manière d'opérer : on se procure les feuilles en celluloïd absolument incolore et très mince, puis de l'acétone, dissolvant du celluloïd. On découpe à grandeur voulue deux morceaux de celluloïd ; on imbibe les ailes du papillon et une face de chacun des morceaux avec l'acétone ; on superpose les trois objets, de manière que l'aile soit au milieu, et on met sous presse pendant quelques heures, pour coller le tout. Une fois sec, on a des ailes conservées de façon inaltérable.

Il est facile de réunir deux ailes, de fabriquer un corps et de reconstituer le papillon, soit de décorer de façon originale toutes sortes d'objets. On peut également employer le même procédé pour conserver des algues, des fures séchées. Il faut opérer loin de toutes flammes, de crainte d'incendie.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de *l'Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Jusqu'à nouvel ordre le rébus ne fera pas partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT D'AVRIL

DEVINETTES

1. Une pendule marque les heures et une personne aimable les fait oublier.
2. C'est agir en seau (sot).

ÉNIGME

La carte géographique.

ANAGRAMME

Prestidigitateur.

REBUS N° 3

Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été.

Mot à mot : QUI cesse d'être à MI — noeud LA — JA mets — E. T.

Plusieurs nous ont envoyé des solutions incomplètes ; seule Mlle Marie-Jeanne Grisé, de St-Césaire, Rouville, a donné toutes les réponses justes.

CONCOURS N° 9

1. Quelle est la ville où l'on doit avoir le plus à souffrir ?
2. Quelle est la bienfaitrice aux services de laquelle tout le monde tourne le dos ?

ÉNIGME

Personne ne me voit, jamais on ne m'entend,
Du sort qui m'a fait naître,
La rigoureuse loi
Veut que je cesse d'être
Dès qu'on parle de moi.

METAGRAMME

Je suis placé près de la tête.
Je manque tout à fait de tête.
Je me trouve sans force aucune.
Commencement d'une fortune.
Je vis sur l'homme et sur la bête.

REBUS N° 4



DEVINETTES



Une de ces deux dames attend son enfant.
Où se trouve ce dernier ?



Les écoliers sont en pique-nique et l'un vient de prendre du poisson. Où est la personne qui porte le bocal pour les mettre dedans ?

Boîte aux lettres

INSTITUTRICE. — Qu'est-ce que le bolchévisme ?

R. — Le bolchévisme est une association anti-chrétienne qui aspire à légaliser toutes les classes ouvrières : les bolchévistes, pour faire triompher leurs idées, sèment la terreur et l'anarchie, partout où ils peuvent s'implanter.

Je suis heureuse de vous savoir une des nôtres

HIRONDELLE. — Que doit-on penser d'une personne qui envoie des lettres anonymes à tout propos.

R. — Il faut avoir pitié de cette personne car elle est bien malheureuse de savoir écrire et de ne pas apprendre à signer son nom.

Pardonnez-lui généreusement et oubliez bien vite tous ses griffonnages.

Q. — Quand eut lieu la défense du fort de Verchères ?

R. — Madeleine de Verchères défendit ce fort en 1694 et 1696. Vous êtes bien aimable de m'offrir une si charmante amitié, j'accepte avec plaisir.

JEANNE DESTIN. — Vous êtes la bienvenue comme toutes vos devancières, ne craignez pas d'être importune puisque vous venez en amie de notre Revue.

MYOSOTIS. — Votre lettre m'a fait grand plaisir, et je constate avec bonheur que vos "jolies ailes" seront bientôt grandes et fortes pour voler cette fois sur "la mer du Bon Dieu". Qu'advierait-il de l'amie sincère "si avec les beaux jours, Myosotis devenait une blanche mouette, volant à tire-d'aile vers la barque du divin Maître ?" — Revenez bientôt.

GEMMA. — La modestie, la piété, la bonté sont des vertus que chacune de nous doit s'efforcer d'acquérir.

FLEUR DE LYS. — Vous aurez "la Chanson du Paysan", chez Garneau, 47, rue Buade, Québec au prix de 75 sous l'exemplaire.

MARIONNETTE. — Votre missive m'a fait une jolie surprise ; en lisant l'opinion de celui qui vous appelle "Egoïste" je me suis dit que ce sentiment d'égoïsme n'est pas bien profond chez vous, puisque vous vous appliquez à rendre les autres heureux. Continuez, petite amie, là seul est le vrai bonheur.

MUGUET BLANC. — Beethoven était allemand, il a composé nombre de sonates, symphonies, concertos et plusieurs messes. Je ne saurais vous dire quelle a été sa dernière composition ; il mourut à Vienne en 1827, à l'âge de 57 ans. Je vous remercie de vos bons souhaits, ils se sont en partie réalisés.

PAULE D'AIRVAULT

ENTENDU A MARSEILLE

— Pourquoi fermez-vous les yeux quand vous chantez, cher ami ?

Le ténor. — Parce que je monte si haut que cela me donne le vertige.

La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

Le curé d'Ozeron, de Francis Jammes (Plon 4 fr. 50). — Oeuvre d'imagination et de sentiment, mais de foi plus encore, écrite dans ce style charmant de fraîcheur candide et de naïveté savante qui caractérisent le talent de l'auteur. L'intrigue est assez compliquée : cependant, les événements les plus inattendus arrivent toujours si à propos que chaque invraisemblance devient très vraisemblable. Peut-être trouvera-t-on que la formation du futur curé d'Ozeron a été plus poétique que doctrinale, mais il ne faut pas demander à ce livre d'être un manuel de psychologie à l'usage des Grands Séminaires. C'est simplement une sorte de légende pieuse, artistique, littéraire, intéressante, reposante et propre à édifier en délassant l'esprit.

Le vieillard, la vie montante, pensées du soir, de MGR BAUNARD, (de Gigord : 4 fr.) — Livre exquis, qui est le résumé de la vie humaine. La jeunesse y apprendra à comprendre et à aimer la vieillesse. Des citations charmantes augmentent l'attrait de l'ouvrage et fait de celui-ci une sorte d'anthologie des meilleures pages, prose et vers, consacrées au "vieillard". Nous connaissons des jeunes filles de dix huit et vingt ans, et de vénérables octogénaires, qui ont fait de cette œuvre attachante, leur livre de chevet tant il s'en dégage de réconfortantes leçons et de douce sérénité.

Le curé d'Ars, de A. Monnin, (Téqui : édition abrégée, 2 francs). — La grande "Vie du curé d'Ars", en deux volumes, du P. Monnin, retrace surtout la vie sacerdotale et pastorale du Bienheureux; cette édition abrégée s'adresse plutôt aux fidèles. L'auteur fut l'ami, le compagnon et le disciple du curé d'Ars, et son ouvrage est d'un intérêt puissant.

Pensées choisies du bienheureux curé d'Ars, (Téqui : 1 fr.). — Rien de plus persuasif, de plus précis, de plus pratique que ce petit livre. Très imagées et très expressives, ces pensées peuvent être goûtées par tout le monde et sont fécondes en réflexions utiles.

Le rayon, de REYNÈS-MONLAUR, (Plon : 3 fr. 50). — Ce sont des pages d'Évangile, présentées dans le cadre d'un roman. L'auteur a su éviter le péril si commun d'interpréter les

paroles sacrées et de les défigurer en les adaptant à son affabulation. Seuls, certains à-côté du drame divin et leur retentissement dans quelques âmes privilégiées ont été imaginés. Outre les dons d'émotion religieuse et de piété ardente que possède cet ouvrage, il offre le grand mérite d'attirer les âmes vers la lecture de l'Évangile lui-même, et de les préparer à goûter une nourriture plus forte et plus doctrinale.

Les oiseaux sur la branche, de JEAN VÉZÈRE (Bonne Presse : 1 fr. 25 franco) : — C'est un petit livre presque une brochure, comme aspect — encore qu'il contient largement la matière d'un "roman à 3 fr.50, — mais c'est un des ouvrages les plus riches en idées et plus dignes d'être signalés ici. L'institutrice qui a condensé dans ce carnet de guerre", tant de réflexions juste et courageuses, a trouvé le moyen de n'être ni maussade ni flatteuse, ni vieux jeu, ni moderniste ; elle dit avec indulgence des vérités sévères et reprend sans gronder. Elle possède l'art difficile de plaire en enseignant et d'intéresser en faisant du bien.

[*Le Noël*]

LA FRATERNITE SOVIETISTE

La passion de la justice est une chose cocasse, chez les bolchevicks. Qu'on en juge par le trait suivant :

Dans un train qui s'éloigne de Moscou, une paysanne s'écrit brusquement :

On m'a volé douze roubles !

Puis montrant un soldat ;

C'est lui le voleur !

Le soldat nie de toutes ses forces, la paysanne insiste ; les voyageurs approuvent. Un soviet est formé et on prononce la sentence :

Il a volé, il nie, il doit mourir !

Un des assistants, d'un coup de revolver, tue le condamné.

Quelques instants après, la paysanne retrouve son argent.

Nouveau jugement. Elle a accusé un innocent ; elle doit mourir, et avec elle, l'homme qui a tué le soldat.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Celui qui racontait cette histoire concluait :

Trois morts pour douze roubles, alors qu'un poulet en vaut quarante !

Parents respectez l'âme de vos enfants

C'est un véritable cri d'alarme qu'il faut jeter à trop de pères et de mères de familles.

En effet, s'il faut déplorer que les petites âmes des enfants trouvent toujours quelques grands criminels pour leur enseigner à offenser le bon Dieu, malgré la malédiction terrible que le Sauveur a portée contre ceux qui scandalisent " *les petits* ", il faut gémir amèrement d'un fait absolument navrant, à savoir : que ce sont parfois, trop souvent, hélas ! les parents eux-mêmes qui portent leurs enfants au mal !

On scandalise les enfants par l'exemple, mais plus particulièrement par la parole : et c'est sur ce dernier point que je me permets d'insister aujourd'hui, espérant que mon cri d'alarme sera entendu.

I. On parle mal des choses saintes devant les enfants, quand on ne va pas jusqu'à blasphémer horriblement contre Dieu.

C'est déjà trop que de se laisser emporter par la colère ; c'est déjà trop que de mal parler du prochain, d'en médire ou de le calomnier devant les enfants. Mais on ne s'en tient pas là.

Il faut que l'on entende des pères et même des mères de famille jurer contre Dieu, et ternir dans l'âme des petits le respect naïf, candide, presque angélique, qu'ils ont de la Divinité. Il faut que l'on voie des parents enseigner à leurs enfants l'insulte au Créateur !

Conséquence fatale, on entend journallement des bouches d'enfants proférer de cette petite voix qui garde malgré tout un accent d'innocence naturelle, des paroles abominables.

Tous les pères et mères de famille ne sont pas responsables sans doute des habitudes blasphématoires de leurs enfants. Les blasphémateurs publics, cette engeance écœurante, ont aussi leur responsabilité ; mais je la crois moins grande que celle des parents. L'exemple de ces derniers a plus d'autorité sur l'enfant que n'en peut avoir celui de l'étranger.

Et combien de chrétiens doivent se frapper la poitrine, et... s'accuser devant Dieu, d'avoir enseigné le blasphème aux petites âmes qu'ils auraient dû édifier !

II. On parle sans retenu devant les enfants.

On dit en leur présence des paroles équivoques ou à double sens ; on rit de mauvaises plaisanteries, dont il faudrait plutôt rougir ; on va même jusqu'à raconter de ces histoires déshonnêtes qui n'ont de place nulle part, mais qui, en tout cas, ne devraient jamais être entendues autour d'un foyer chrétien. Et l'enfant entend tout cela, parce qu'il écoute toujours et recueille toujours dans sa mémoire les paroles de ses parents, surtout celles qui le surprennent parce qu'il ne les comprend pas.

Qu'importe alors s'il ne comprend pas, dirait-on, pour s'excuser.— Et quand même il ne comprendrait pas ! dirai-je à mon tour.

Etez-vous donc si surs qu'il ne retiendra pas votre parole équivoque, qu'il ne la rapportera pas à d'autres, et que ceux-là ne lui en éclairciront pas le sens abominable ? Etez-vous donc à ce point ignorant de la curiosité naturelle, qui pousse l'enfant à pénétrer tout ce qui est encore obscur à sa petite intelligence ? Ne savez-vous donc pas que le démon, toujours à l'affût de la moindre occasion de perdre une âme, trouvera là une belle opportunité, et qu'il profitera de votre malencontreuse parole pour en obséder la vive imagination de l'enfant ?

C'est une pauvre excuse que d'entendre des parents, portés plus que de raison à vanter la finesse de leurs enfants, venir nous dire, pour se justifier de leur langage, que les enfants ne comprennent pas !

Non, il n'y a pas d'excuse valable.

Vous avez beau dire à l'enfant qui parle mal et répète de mauvaises paroles qu'il a entendues chez vous : " On ne dit pas cela, ce n'est pas beau ! " — l'enfant n'aurait-il pas le droit de répliquer : " Pourquoi donc alors dites-vous ces choses vous-mêmes ? "

Oui, pourquoi parlez-vous ainsi devant vos enfants ?

Cet enfant, qui grandit, sera exposé plus tard à rencontrer sur son chemin tant d'obstacles à son salut que votre principal devoir consiste à le prémunir contre ces dangers. Pourquoi faut-il que ce soit un père ou une mère qui manquant à son devoir le plus sacré endosse l'effrayante responsabilité d'enseigner le mal aux petits !...

Parents chrétiens, il y a là de quoi vous faire réfléchir.

Si les péchés de la langue, blasphèmes et mauvais discours, causes de tant de malheurs

en raison du scandale qu'ils comportent, disparaissent de la face de la terre, quelle somme de maux serait du coup supprimée !...

De grâce, respectez l'âme de vos enfants.

JACQUES.

(*Le Bon Grain*).

A DIRE

Prière de l'enfant

A son réveil

O Père qu'adore mon père !
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux,
Toi dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère !

On dit que ce brillant soleil
N'est qu'un jouet de ta puissance
Que sous tes peids il se balance
Comme une lampe de vermeil.

On dit que c'est toi qui fais naître
Les petits oiseaux dans les champs,
Et qui donne aux petits enfants
Une âme aussi pour te connaître.

On dit que c'est toi qui produis
Les fleurs dont le jardin se pare,
Et que sans toi, toujours avare,
Le verger n'aurait point de fruits.

Aux dons que ta bonté mesure,
Tout l'univers est convié ;
Nul insecte n'est oublié
A ce festin de la nature.

L'agneau broute le serpolet,
La chèvre s'attache au cytise,
La mouche, au bord du vase, puise
Les blanches gouttes de mon lait.

L'alouette a la graine amère
Que laisse envoler le glaneur,
Le passereau suit le vanneur,
Et l'enfant s'attache à sa mère.

Et pour obtenir chaque don
Que chaque jour tu fais éclore,
A midi, le soir, à l'aurore,
Que faut-il ? prononcer ton nom !

O Dieu, ma bouche balbutie
Ce nom des anges redouté ;
Un enfant même est écouté
Dans le chœur qui te glorifie.

On dit qu'il aime à recevoir
Les vœux présentés par l'enfance,
A cause de cette innocence
Que nous avons sans le savoir.

On dit que leurs humbles louanges
A son oreille montent mieux ;
Que les anges peuplent les cieux,
Et que nous ressemblons aux anges.

Ah ! puisqu'il entend de si loin
Les vœux que notre bouche adresse,
Je veux lui demander sans cesse
Ce dont les autres ont besoin.

Mon Dieu, donne l'onde aux fontaines,
Donne la plume aux passereaux,
Et la laine aux petits agneaux,
Et l'ombre et la rosée aux plaines.

Donne au malade la santé,
Au mendiant le pain qu'il pleure,
A l'orphelin une demeure,
Au prisonnier la liberté.

Donne une famille nombreuse
Au père qui craint le Seigneur ;
Donne à moi sagesse et bonheur,
Pour que ma mère soit heureuse.

Que je sois bon, quoique petit,
Comme cet enfant dans le temple.
Que chaque matin je contemple,
Souriant au pied de mon lit.

Mets dans mon âme la justice,
Sur mes lèvres la vérité :
Qu'avec crainte et docilité
Ta parole en mon cœur mûrisse,

Et que ma voix s'élève à toi
Comme cette douce fumée,
Que balance l'urne embaumée,
Dans la main d'enfants comme moi.